

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Gonthier Fleurs

Suite à la fermeture du commerce le 30 juin, nous tenons à remercier notre fidèle clientèle!

LIQUIDATION TOTALE le 2 juillet
VERRE DE L'AMITIÉ ce vendredi après-midi

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

COURSE À PIED 🏃

La VCV attend ses adeptes le 4 septembre prochain



Le départ de la VCV aura bien lieu cette année

Annulée l'année dernière à cause de la pandémie de coronavirus, la 21^e édition de la course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret aura bel et bien lieu cette année. Réuni récemment et compte tenu de l'allègement des mesures sanitaires fixé par le Conseil fédéral, le Comité d'organisation a décidé de remettre l'ouvrage sur le métier.

Se remotiver...

Voici quelques semaines, le Comité de la VCV avait annoncé qu'il prendrait une décision avant les vacances d'été. C'est aujourd'hui chose faite. La 21^e édition de la VCV rimera ainsi avec l'année 2021.

Certes, il ne reste au Comité que quelque 60 jours pour

mettre en route l'événement. Animé d'une ferme volonté de relancer la machine, il fera son possible pour que tout se passe au mieux.

Cette 21^e édition sera quelque peu revisitée compte tenu des mesures sanitaires qui seront encore en vigueur début septembre prochain.

Il s'agira notamment d'adapter les conditions d'hébergement (vestiaires) et de vraisemblablement renoncer à la mise à disposition des douches.

L'organisation du repas et de la cérémonie de distribution des prix se verra sans doute également quelque peu modifiée en fonction des mesures sanitaires du moment.

Rien de nouveau par contre au niveau de la course elle-même qui se déroulera sur le même tracé que les années précédentes.

A relever toutefois une légère modification en ce qui concerne le tracé des enfants qui sera raccourci de quelques centaines de mètres... et surtout rendu plus accessible aux coureurs en herbe. Une mesure qui s'inscrit en réponse aux vœux exprimés par de nombreux enfants et dans l'optique d'augmenter le nombre de participants.

Site internet en reconstruction

Nouveauté également au niveau du site internet de la course qui retrouvera un nou-

veau look. Après 20 ans de bons et loyaux services..., le site a en effet été complètement revisité pour cette 21^e édition.

Aucun changement par contre au niveau des heures de départs des diverses épreuves, lesquelles restent fixées à 8h15 pour la catégorie Walking, 8h30 pour les populaires, 9h30 pour les coureurs et dès 10 heures pour les catégories enfants.

Pas de changement enfin au niveau du prix des inscriptions qui, c'est à relever, restent identiques depuis le lancement de la course en 2000.

Les inscriptions seront ouvertes dès le 3 juillet sur le site internet www.coursecvcv.ch où vous trouverez toutes les informations utiles. | mw

SOMMAIRE

Inauguration réussie à Orvin ... pour la nouvelle école enfantine	5
Les élèves bougent pour ELA Grand élan de solidarité à Péry	9
Mesures exceptionnelles A Sonceboz, après les intempéries	11
Un canapé forestier tout neuf ... grâce aux membres du GR 2608	13
Plusieurs millions de dégâts Catastrophe naturelle à Villeret	13
ApériCIP sans langue de bois En question, les jeunes et la rue	16
Une visite guidée chaque jour ... proposée par Jura bernois Tourisme	17
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	17
Une ambiance du tonnerre A l'abri de la Clientis Fan Zone Arena	21

Fermeture estivale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 23 juillet, 30 juillet et 6 août prochains

Première parution après les vacances :
le vendredi 13 août

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée
du 19 juillet au 8 août

D'ores et déjà, bel été à tous!

Réclame



Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70 m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact: 078 944 60 09

**À VENDRE
PLAGNE**

**Chemin des Traversins 4
Maison**

Surface habitable: 144 m²
Terrain autour de la maison: 1462 m²

Contact: 079 204 41 83

**SEGWAY:
SENSATIONS INEDITES!**



Juillet & août:
50%
sur les tours en Segway*

*Promotion non cumulable avec d'autres offres ou rabais

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! Tellement intuitif qu'il semble être un prolongement du corps humain, le Segway vous ouvre une nouvelle dimension du pilotage, dans le cadre authentique de Mont-Soleil.

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch



Les dégrêleurs sont arrivés!

Faites réparer votre voiture maintenant!

à votre service depuis 15 ans

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques - Voiture de remplacement - Pare-brise



**CARROSSERIE
SUISSE**

**Carrosserie
MONT-SOLEIL SARL**

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Favorisez nos annonceurs



Boucherie Charcuterie
Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Grand choix de grillades

Horaire de vacances d'été
du lundi 5 juillet au samedi 31 juillet
ouverture uniquement le matin de 7 h à 12 h

Félicitations



VOH SA félicite vivement ses apprentis pour la réussite de leurs examens:



Jérôme Schumacher
électronicien
4^e année de pratique
accomplie dans notre
entreprise

Nina Châtelain
employée de commerce,
trois ans d'apprentissage
accomplis dans notre
entreprise

Mélissa Barré
dessinatrice-constructrice,
3^e et 4^e années de pratique
accomplies dans notre
entreprise

Nous leur souhaitons nos vœux les plus sincères pour leur avenir personnel et professionnel.

Félicitations à
Malki Colque
pour l'obtention son CFC de ferblantier



**La direction et le personnel de
La Roseraie, home pour personnes âgées, EMS
à Saint-Imier**

ont le plaisir de féliciter leurs apprenties

Assistantes en soins et santé communautaire

Ana Teixeira Alves

Jessica Da Silva Gomes

Employée de commerce

Noémie Voelker

Gestionnaire en intendance

Kylie Vuilleumier

pour l'obtention de leur CFC

Ici votre annonce aurait été lue

5 col x 25 mm (100 fr. + TVA)

ORVIN

Assemblée ordinaire de la bourgeoisie

Vendredi dernier, la Commune bourgeoise d'Orvin tenait ses assises en présence de plus de vingt membres dans son hangar à bois. Le Président Edmond Aufranc était légèrement déçu du faible nombre d'ayants droit assistant à cette assemblée au moment de donner la parole à Marie-Claude Mottet pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. La présentation des comptes 2020, par la trésorière Corinne Voutat, faisant état d'un excédent de revenus de 121 200 francs, a été acceptée sans opposition. Le point le plus attendu n'était autre que l'acceptation au droit de bourgeoisie de Florent Schwab, fils de Corinne Jeandrevin bourgeoise d'Orvin. Après présentation du futur nouveau bourgeois, les personnes présentes ont accepté, au scrutin secret, par 22 oui et un bulletin blanc son nouveau statut de bourgeois.

Autre sujet présenté, le projet de regroupement des triages forestiers d'Orvin et de celui du Mont-Sujet. Philippe Mottet, garde forestier, communiquait encore les nombreux dégâts causés par les récents orages. La majorité des dommages se concentre dans la région des Roches. On apprenait en outre que la mise en œuvre d'une proposition formulée lors d'une précédente assemblée et qui voudrait instaurer le principe Une naissance, un arbre a été ralenti par les restrictions covid, mais le conseil peut assurer que ce projet est toujours d'actualité. Cette initiative concernerait toutes les naissances d'enfants bourgeois d'Orvin. |jcl



Florent Schwab, nouveau bourgeois et Edmond Aufranc, photo: jcl

ORVIN

Un report inévitable



Lors de la 4e rencontre des vieilles mécaniques, photo: jcl

Les Amis du Piston transmettent la mort dans l'âme que c'est avec regret que la 5e rencontre des vieilles mécaniques qui aurait dû se tenir à Orvin le 3e weekend d'août est remise dans la même période, mais en 2025.

En effet, cette décision fait suite à plusieurs mois de réflexion et d'analyse de la situation sanitaire et le bon sens dicte au comité de renoncer malgré l'améliora-

tion de la situation de ces derniers jours. Organiser une telle manifestation sans pouvoir garantir aux visiteurs une protection totale contre le virus n'était pas envisageable.

Dès lors, Les Amis du Piston donnent rendez-vous en 2025 pour la 5e rencontre en espérant que les amoureux des vieilles mécaniques répondront présent et participeront à cet événement. |jcl

FANFARE MONTAGNARDE DE PLAGNE

Une assemblée fructueuse

La semaine dernière, les membres de la fanfare Montagnarde de Plagne ont enfin pu se retrouver en présentiel pour leur assemblée générale. Après de longs mois d'interruption des répétitions et des concerts, revoir les amis musiciens a été un moment plein d'émotions. Bonheur, mais tristesse en même temps, car cette assemblée générale était la première depuis de nombreuses années qui n'était pas menée par le défunt président, Marc Grosjean.

Pendant ce temps de pause musicale, le comité n'est pas resté en léthargie et, lors de l'assemblée générale, il a proposé une solution afin que tous les postes soient repourvus. Suite au vote et à l'enthousiasme des participants, il fonctionnera dorénavant selon un système de co-présidence, assurée par Isabelle Gobet (qui rejoint ainsi le comité) et François Grosjean (actuellement vice-président). La vice-présidence est reprise par Emmanuel Rondez. En plus, le comité est renforcé par de jeunes forces en la personne de Quentin Gobet. Les autres membres sont maintenus dans leur fonction,

soit: Graziella Grosjean (caissière), Myriam Allemann (secrétariat) et Roland Kuhn (assesseur). Isabelle et Quentin ont été chaleureusement applaudis et remerciés pour leur disponibilité et leur engagement en faveur de la société.

Pour l'avenir, la fanfare Montagnarde reste quelque peu prudente. Selon l'évolution de la situation, des mesures face à la pandémie et à leur assouplissement, il est envisagé de reprendre les répétitions après les vacances d'été. Pour le moment, la société ne prévoit pas d'organiser d'événement ni de prestation musicale dans l'immédiat. Le traditionnel concours de tracteurs n'aura pas lieu en 2021. D'autres informations suivront dès que possible, si nécessaire.

Au chapitre des bonnes nouvelles, citons encore les nombreuses années de musique que certains musiciens célèbrent cette année: Myriam (45 années), Jean-Claude (20 ans de direction), Samuel et Andrea (5 années). Ils ont été applaudis et seront officiellement récompensés ultérieurement. |mya

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Assemblée municipale

Est-ce l'exercice des pompiers programmé le même soir ou la pluie ou l'ordre du jour réduit?

Toujours est-il que seulement 9 citoyens ont participé à l'assemblée municipale. Record négatif battu. Mais, plus réjouissant, tous les points ont été acceptés à l'unanimité, soit les comptes 2020 présentant un excédent de revenus de 80 310 francs ainsi qu'un crédit d'engagement de 34 564 francs pour la prise en charge des frais de viabilisation d'une parcelle.

Dans les divers, le maire, Yvan Kohler, a présenté le comité de pilotage pour le parc éolien de la Montagne de Romont. Le projet sera présenté, avec photos montages, à l'assemblée de fin d'année. Le plan d'aménagement local (PAL) quant à lui est toujours à l'examen préalable auprès de l'OACOT. La mise à l'enquête publique des plans de routes cantonales pour la traversée du village est en cours et les plans peuvent être consultés jusqu'au 9 juillet. |cm

RÉSIDENCE LES ROCHES À ORVIN

Cafétéria ouverte et recherche de bénévoles

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, La Résidence Les Roches vous informe de la réouverture de sa cafétéria au public. Ouverte 7 jours sur 7 de 14h à 17h, la cafétéria constitue un lieu de rencontres tant pour les résidents, leurs proches, le personnel que pour les visiteurs. Elle est gérée par

un groupe d'une vingtaine de bénévoles dont la présence est fort appréciée. Si vous aussi vous aimeriez offrir de votre temps et contribuer au bien-être social de nos aînés, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la Résidence Les Roches au 032 358 09 50. |dir

ORVIN

Portes ouvertes à la Maison Robert



Nouvelle ouverture des portes au public à La Maison Robert ce dimanche 4 juillet de 10h à 17h. L'exposition *Les Oiseaux* vue et peinte par Léo-Paul et Paul-André Robert, juxtaposée aux photos de Nicolas Stettler, jeune photographe nidowien, fascinera les visiteurs par les ressemblances entre les peintures et les photos. Pour

les visiteurs, un parking près du terrain de football facilitera la venue au lieu-dit Le Chârjus 118 à Orvin-Le Jorat. Le prix d'entrée est de 7 francs par personne, enfant 3 francs avec visite de la maison, de l'atelier et du jardin. Le site internet www.maisonrobert.ch vous donnera plus de compléments et informations. |jcl

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Fin du port du masque en extérieur
Les anti-masques pris de court !!!



PAROISSE RÉFORMÉE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Compte-rendu de l'assemblée ordinaire du mardi 22 juin

L'assemblée ordinaire d'été de la paroisse réformée de Corgémont-Cortébert a rassemblé 17 ayants droit à la chapelle de Cortébert mardi 22 juin.

Les comptes présentant un excédent de revenus de 69 501 fr. 93 en lieu et place d'un déficit de 12 000 fr. ont été approuvés à l'unanimité. Cette bonne surprise est due à des rentrées fiscales plus importantes que budgétées et à une bonne maîtrise des charges. Il convient toutefois de faire preuve de prudence pour les deux années à venir, où les rentrées risquent d'être moins importantes en raison de la pandémie.

Concernant l'étude d'une fusion avec la paroisse voisine de Sonceboz-Sombeval, le rapport de base, qui permettra aux ayants droit de déterminer si oui ou non une fusion fait du sens, est en phase de finalisation. Une fois celui-ci terminé, les paroissiennes et paroissiens pourront voter en toute connaissance de cause sur ce dossier. Le nom de l'éventuelle nouvelle paroisse n'est pas encore définitif et des noms peuvent encore être proposés.

Au niveau des activités de la paroisse, la voile a été fortement réduite ce premier semestre, mais la reprise est espérée pour l'automne. Il y a tout de même eu un baptême

lors d'une célébration œcuménique pendant le temps de Carême. Les soupes de Carême ont pu avoir lieu à l'emporter et la journée mondiale de prière, événement œcuménique, a été célébrée. Enfin du côté de la pastorale pour les Alémaniques, cinq confirmations ont été célébrées début mai à Corgémont.

Lors des divers, un paroissien a rendu attentif le Conseil et surtout le pasteur quant à l'importance de la publication des dates et heures des assemblées dans l'agenda du site internet et du journal *Réformés*.

Le pasteur et son épouse ont été chaleureusement fêtés pour leur mariage religieux qui s'est tenu le samedi 19 juin. |dk

Emplois

Chœur d'hommes *Les Branle-Glottes* de Bienne recherche **directeur/trice** pour entrée en fonction en septembre 2021.
079 435 80 82 – www.branle-glottes.ch



Située à 25 minutes de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise est spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et est partenaire des leaders mondiaux de l'horlogerie.

En raison du fort développement de nos activités et afin de renforcer nos effectifs, nous recherchons de suite ou à convenir un ou une :

MÉCANICIEN RÉGLEUR CNC (H/F)

MÉCANICIEN RÉGLEUR PRESSES DÉCOUPAGE (H/F)

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES (H/F)

AGENT TECHNIQUE MICRO-MÉTHODES (H/F)

CONTRÔLEUR (H/F)

De plus, nous souhaitons engager **dès août 2022**, un ou une :

APPRENTI QUALITICIEN EN MICROTECHNIQUE (H/F)

APPRENTI MÉCANICIEN DE PRODUCTION (H/F)

Nos prestations

- Outils de production à la pointe de la technologie
- Formation interne
- Salaire évolutif correspondant à vos aptitudes
- Cadre de travail moderne et dynamique
- Conditions sociales étendues



Vous êtes une personne méticuleuse, consciencieuse et vous appréciez le travail soigné ? Vous portez un intérêt certain pour les domaines de l'horlogerie et de la mécanique ? Vous souhaitez relever un nouveau défi ? Alors n'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae accompagné d'un dossier complet à l'attention des ressources humaines.

Vous pouvez consulter le détail des postes ci-dessus sur notre site internet www.empsa.ch

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature que nous traiterons en toute confidentialité.

EMP Ebauches Micromécanique Combe-Aubert 3 contact-rh@empsa.ch
Precitrame SA 2720 Tramelan www.empsa.ch



Annnonce de l'action porte à porte

Devenez aussi un membre de cœur

La Croix-Rouge dans le canton de Berne accompagne, conseille, soutient, décharge et encourage des personnes sur place. Cela n'est possible qu'avec le soutien de nos membres.

- Sur notre mandat, des étudiants/-es feront de la promotion pour acquérir de nouveaux membres dès le mois de juillet 2021 avec une action porte à porte
- Ce n'est pas une collecte d'argent

Merci beaucoup de votre soutien!



CRS Canton de Berne, région Seeland – Jura bernois
Rue H.-F.-Sandoz 14 | Case postale 31 | 2710 Tavannes
032 489 10 03 | info-jurabernois@crs-berne.ch | www.crs-berne.ch/jura-bernois

Pour plus d'humanité dans votre région

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne Kanton Bern



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Le Bazar à Jean
Produits du terroir Vente directe

La tondeuse à Jean La Cibourg

- Entretien de jardin
- Tonte de votre pelouse
- Déneigement

Prix sur demande
Jean Lozeron

Tél. 079 312 33 87



SAMEDI

03.07.2021

TERRASSES DES NATIONS



TRAMELAN

09h00 - 03h00



Pour vous
démarquer
en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet

Campagne publicitaire
Création de stand

Multimédia
www.clin-d-oeil.net

imprimerie
bechtel sa

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechteli-imprimerie.ch

032 944 17 56 | fac@bechteli-imprimerie.ch

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

A donner

Table en bois « chalet »

80 x 130, hauteur 78 cm
avec rallonge 80 x 190 cm

032 944 18 18



Meuble « vintage »

avec vitrine (à restaurer)

032 944 18 18



COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Inauguration de l'Ecole enfantine : le Conseil Municipal remercie



Le samedi 26 juin restera gravé dans les mémoires, puisque notre population a pu célébrer dans la liesse l'inauguration de la nouvelle Ecole enfantine, magnifique bâtiment qui abritera dès la rentrée d'août les petits des classes enfantines 1H et 2H, sous la houlette des enseignantes Anne-Lise Rudin et Jessica Veralli.

Le matin, la partie officielle a été animée par les productions de la Fanfare Harmonie d'Orvin et par les chants des petits de l'école enfantine. Maître de cérémonie, le maire Patrik Devaux a eu le plaisir de saluer :

- Virginie Heyer, Présidente du Conseil du Jura Bernois et de l'Association Jb.b;
- les maires et conseillers communaux des communes voisines et amies de Plateau de Diesse, Evillard/Macolin, Sauge, Romont et Péry-La Heutte;
- Edmond Aufranc, président de la Commune bourgeoise d'Orvin;
- Stève Blaesi, chef de l'Office de l'Ecole obligatoire du Canton de Berne, section francophone;
- Pascale Charpilloz, directrice de l'Ecole d'Orvin;
- Marc-André Léchet, ancien maire d'Orvin;

- Bastien Jeandrevin et Tanguy Poffet, architectes et concepteurs, de StudioV9;

- Les représentants des entreprises et des artisans ayant contribué à ce magnifique travail, construction, intérieur et extérieur;

- les membres du Corps enseignant de l'Ecole d'Orvin ainsi que de l'Ecole à Journée continue;

- les conseillers municipaux de la Commune d'Orvin;

- les membres du personnel communal, les membres du Groupe de travail du Jardin d'enfants et des commissions municipales;

- les représentants des médias.

Dans leurs allocutions, Anne-Lise Rudin, au nom du corps enseignant, Sylvain Grosjean, vice-maire et conseiller municipal responsable des bâtiments, ayant porté le projet depuis le début et Bastien Jeandrevin, architecte, ont salué l'excellence du travail, de son exécution, pour arriver à un résultat magnifique et fonctionnel. Ils ont tous souligné l'excellente collaboration qui a toujours régné dans les groupes de travail pour faire avancer cette belle réalisation.

Stève Blaesi, au nom de l'Ins-
truction publique du Canton

de Berne, a remis un présent aux Autorités d'Orvin en souhaitant beaucoup de plaisir aux enseignantes dans leur nouvelle école. Andreas von Waldkirch, membre du Comité de Patenschaft für Berggemeinden – Parrainage pour les Communes en région de montagne a lui aussi fait part de la qualité de cette construction et s'est montré très fier que son association ait pu réunir autant de fonds pour soutenir ce projet. Patrik Devaux, maire et Sylvain Grosjean, vice-maire, ont très vivement remercié Patenschaft, qui, à ce jour, contribue à hauteur de 955 000 francs de dons (pour un budget total de 1,2 million). Une plaquette commémorative a été dévoilée au public, au son de la Fanfare.

Pour terminer la partie protocolaire, et avant les visites du bâtiment, les représentants de la maison Hector Egger Hozbau AG de Langenthal, ont remis un cadeau aux enseignantes, sous la forme de petits bancs à monter soi-même.

La partie officielle s'est ponctuée par un repas pris en commun. Un grand merci à M. et M^{me} François Villard et leur équipe du Cheval-Blanc

à Orvin, pour l'excellence du repas.

L'après-midi, et sous un magnifique soleil, la population a été très nombreuse à venir visiter la nouvelle école enfantine, parents avec leurs enfants, grands-parents, amis, donc ambiance très joyeuse et conviviale, accompagnée par le trio SoNice, composé de Fabrice Weber, Erikayne et Nino G: un pur bonheur. Les petits élèves ne se sont pas fait prier pour interpréter encore une fois leurs chants, donnant à la fête une couleur particulière. Bref, un beau moment de partage, tout le monde étant content de pouvoir sortir à nouveau et de se rencontrer.

Les Autorités municipales sont particulièrement fières de pouvoir confier un bâtiment neuf aux enseignantes et aux petits élèves, et remercient sincèrement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la construction de ce magnifique bâtiment.

Le Conseil municipal remercie également l'Administration communale, les concierges et les membres de la voirie pour leur contribution à la parfaite organisation de cette fête. | cm



Assemblée municipale du 23 juin

Remerciements du Conseil municipal

Le Conseil Municipal tient à remercier les citoyennes et citoyens présents à l'Assemblée municipale pour la confiance témoignée, tant pour les comptes 2020 que pour les deux importants objets soumis au vote, soit le principe du parking payant aux Prés-d'Orvin (création de l'APO) et le crédit pour la réfection des chemins agricoles AF. Merci à Jacques Girardin, vice-président de l'as-

semblée, pour la présidence, faite avec brio et doigté et à Fabien Vogelsperger, directeur du Parc Régional Chasserai, présent pour répondre aux questions de l'assemblée. Le Conseil Municipal a écouté avec intérêt les nombreuses remarques et propositions émises lors de cette assemblée et les intégrera dans ces prochaines réflexions. | cm

Visite des Autorités d'Orvin chez Ciments Vigier à Péry



Lundi 21 juin dernier, le Conseil municipal d'Orvin et son secrétaire, ont effectué une visite de courtoisie chez Ciments Vigier à Péry, soulignant ainsi les bonnes relations entre cette importante entreprise régionale et les autorités de notre village.

La visite a débuté en milieu d'après-midi sous la conduite du directeur en personne, Olivier Barbery, qui leur a servi de guide particulier tout l'après-midi. Départ tout d'abord pour la carrière de la Tschärner, où Arnaud Rossé, responsable Carrière, était présent pour fournir toutes les informations sur les travaux effectués sur

ce site spectaculaire, dont une partie se trouve sur le territoire de la Commune d'Orvin.

Puis retour à l'usine pour la suite de la visite de toutes les installations techniques. En fin de journée, les visiteurs orvinois furent conviés à un apéritif et à un moment d'échange avec M. le Directeur. Au nom des Autorités d'Orvin, le Maire Patrik Devaux remit un présent sous forme de produits locaux à M. Barbery en le remerciant de son accueil sympathique et instructif, et surtout en souhaitait tous les bons vœux de succès à Ciments Vigier SA, qui célèbrent cette année leur 150^e anniversaire. | cm

Intempéries du 22 juin : un grand merci !

Le Conseil Municipal tient ici à remercier très sincèrement les pompiers de l'ORPV, leur Commandement, les renforts venus de Bienne, Evillard et BASPO, pour leur intervention rapide, efficace et professionnelle. Un grand merci aussi aux voisins, tiers et agriculteurs qui se sont investis et qui ont donné de leur personne afin de sauver ce qui pouvait encore l'être, arrivés rapidement sur les lieux du sinistre avec des outils et des véhicules, mais surtout avec beaucoup de courage et d'abnégation. Une belle solidarité s'est rapidement mise en place. Nos mots d'encouragements vont aux victimes, qu'ils retrouvent rapidement leurs habitations dans les meilleures conditions possibles.

Récolte des déchets encombrants

A la suite de plusieurs appels, le service de voirie a décidé de proposer aux personnes ayant

subi des dégâts, une récolte des déchets encombrants qui doivent être débarrassés rapidement. Les citoyens intéressés sont priés de prendre contact au préalable avec l'administration municipale (032 358 01 80) afin de communiquer la quantité de déchets. Par la suite, ils seront appelés à apporter leurs déchets au hangar des travaux publics à L'Echelette le mardi 6 juillet après-midi ou le mercredi 7 juillet après-midi. | cm

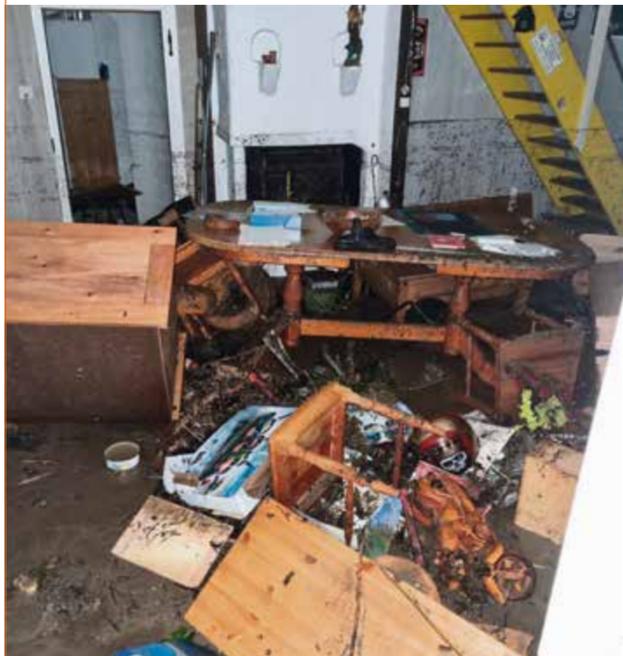
Jeunes méritants

Le Conseil Municipal tient à féliciter chaleureusement tous les jeunes gens de la Commune qui ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage ou de fin d'études. Nous leur souhaitons beaucoup de joies et de succès dans leur nouvelle vie étudiante ou professionnelle. | cm

Soutien aux sinistrés des intempéries à Orvin : vos dons sont les bienvenus

Le Conseil Municipal a fait ouvrir un compte afin de récolter des dons en faveur des familles lourdement sinistrées lors des intempéries du 22 juin. Rappelons que, ce soir-là, outre des trombes d'eau inondant caves et autres pièces, l'Orvine est sortie de son lit dans le quartier du Coin, provoquant une inondation sans précédent. Plusieurs familles ont tout perdu, pour d'autres des dégâts considérables. Les assurances ne prenant pas tout en charge, le tribu financier sera lourd pour certains. C'est pourquoi le Conseil municipal vous encourage à verser vos dons au compte : Compte postal « Commune d'Orvin, inondations Orvin », IBAN n° CH16 0900 0000 1572 2580 0 avec la communication « Intempéries à Orvin – soutien aux victimes ».

La Municipalité alimentera également ce compte d'un versement substantiel et remercie par avance la population de sa solidarité avec les familles durement touchées. | cm



PÉRY

Des Papillons chez les pompiers

Belle surprise pour les 13 petits Papillons du groupe du vendredi qui se sont rendus le 18 juin dernier au hangar des pompiers pour fêter l'anniversaire de l'un des leurs.

L'idée et l'organisation en reviennent au commandant du corps des sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte, Julien Grosjean, dont le fils fêtait son 3^e anniversaire. Avec l'aide de Florian Loriol, un autre papa pompier, ils ont accueilli et gâté tous ces bouts de chou qui n'en revenaient pas d'être là... et ils n'étaient pas au bout de leur surprise.

Ils ont pu jouer à éteindre le feu, porter des uniformes dont des casques anti-feu, monter dans le tonne-pompe. Le petit camion de pompiers a été pris d'assaut. Nicole Keller, l'animatrice a elle aussi beaucoup apprécié ces moments.

Un délicieux goûter d'anniversaire a été servi en caserne. Après cette matinée passée chez les pompiers, les enfants sont retournés chez eux avec des étoiles plein les yeux.

Un grand merci à Julien et à Florian pour leur accueil et leur gentillesse.

Pour rappel, la Garderie les Papillons accueille les petits



depuis l'âge de 2 ans. Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 11h30 et le reste de la place

pour la rentrée d'août. Nicole Keller renseigne volontiers tous les parents intéressés au 079 489 21 45. | nl

Horaires d'été des Commerces Indépendants d'Erquiel



● fermeture estivale ● horaire normal ● horaires réduits

A l'épicerie (Renan)		OUVERTURE NORMALE
Annelise Coiffure (Saint-Imier)	du lundi 5 juillet au lundi 12 juillet du mardi 13 juillet au mardi 17 août	FERMETURE ESTIVALE lundi fermé mardi-vendredi 8h-14h (non-stop) samedi 7h30-12h
Astria Informatique Sàrl (Saint-Imier)	du mercredi 14 juillet au mercredi 11 août	lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h 13h30-17h mercredi et samedi fermé
Atelier du Corps (Saint-Imier)	Mélanie Kernen: du lundi 12 juillet au lundi 9 août Fabio Mazzoli: du lundi 19 juillet au dimanche 25 juillet Olimpia Vale: du lundi 26 juillet au vendredi 6 août Ariane Béranger: du samedi 10 juillet au vendredi 16 juillet Lucienne Cramatte	FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE FERMETURE ESTIVALE OUVERTURE NORMALE
Au D SA - Restaurant Lounge & Bar (Saint-Imier)	du lundi 2 août au lundi 9 août	FERMETURE ESTIVALE
Au p'tit Caf (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au samedi 14 août	lundi-vendredi 8h30-13h30 16h-19h samedi 8h30-12h dimanche fermé
Boucherie Vuitel (Cormoret)	du lundi 5 juillet au dimanche 8 août	lundi, mardi et jeudi 7h30-12h fermé vendredi 7h30-12h 15h-18h30 samedi 7h30-12h15 fermé mercredi et dimanche fermé
Boulangerie-Pâtisserie Henry (Saint-Imier et Sonvilier)	du lundi 12 juillet au dimanche 8 août	lundi-samedi 6h30-12h fermé
Brasserie de la Place (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Café L'Annexe (Cormoret)	du lundi 26 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Cart-électronique (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au vendredi 23 juillet du samedi 24 juillet au lundi 2 août mardi 3 août, reprise des horaires habituels	lundi-vendredi 9h30-14h30 (dès 14h30 sur rendez-vous*) sur rendez-vous* fermé *032 941 51 51 ou 079 204 20 89 FERMETURE ESTIVALE
Cdm (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au lundi 16 août réouverture normale le mardi 17 août à 8h30	lundi et dimanche fermé mardi-vendredi 9h-12h 16h-18h30 samedi 9h-12h fermé

Pour plus d'infos sur les commerces du CIDE : www.le-cide.ch

Centre de Culture et de Loisirs (Saint-Imier)	du lundi 5 juillet au dimanche 15 août	FERMETURE ESTIVALE
Centre de vacances La Cibourg (La Cibourg)		OUVERTURE NORMALE
Chalet Mont-Crosin (Mont-Crosin)		OUVERTURE NORMALE lundi 8h-22h mardi-mercredi fermé jeudi-samedi 8h-23h dimanche 8h-18h
Chez Jean-Pierre (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au dimanche 8 août	lundi et mercredi-vendredi 6h45-12h15 15h-18h mardi 6h45-12h15 fermé samedi 7h-12h15 14h-16h dimanche 8h-11h
Chiesa et Cie SA, Vins (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au dimanche 1 ^{er} août	FERMETURE ESTIVALE
Chocolaterie & Biscuiterie Christophe Sàrl (Courtelary)	du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet réouverture le lundi 2 août	FERMETURE ESTIVALE
Co-Dec Sàrl IT (Courtelary)	du vendredi 23 juillet au mardi 3 août	FERMETURE ESTIVALE
Coiffure Coco - Jeannie (Saint-Imier)	Coco: du lundi 5 juillet au dimanche 11 juillet et du lundi 19 juillet au lundi 9 août Jeannie: du lundi 5 juillet au lundi 9 août	mardi-jeudi 8h-12h 13h30-18h30 vendredi 8h-17h30 samedi fermé jeudi 8h-18h vendredi 8h-17h30 samedi 8h-12h ouvert le 10.07 et 24.07 fermé le 17.07, 31.07 et 07.08
Diatel SA (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au vendredi 6 août	lundi-jeudi 8h30-11h 14h-17h vendredi 8h30-11h 14h-16h
Domitec Hug (Saint-Imier)	<i>Pour le magasin:</i> du lundi 5 juillet au samedi 14 août <i>Pour les appels téléphoniques:</i> du lundi 5 juillet au samedi 14 août	lundi, jeudi, samedi et dimanche fermé mardi, mercredi et vendredi 8h45-11h45 fermé (ou sur rdv) lundi-vendredi 8h45-16h
Droguerie du Vallon (Saint-Imier)	du lundi 5 juillet au samedi 14 août	lundi 14h-17h mardi, jeudi, vendredi 9h-12h 14h-17h mercredi et samedi 9h-12h
Etude Stéphane Boillat (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au vendredi 6 août	FERMETURE ESTIVALE
EVRO photocopies SA (Saint-Imier)	du lundi 5 juillet au vendredi 23 juillet du lundi 26 juillet au vendredi 13 août	lundi, samedi et dimanche fermé mardi-vendredi 9h-12h fermé lundi, samedi et dimanche fermé mardi-vendredi 8h-12h 14h-17h <i>ou sur rendez-vous au 032 941 14 10</i>
FCM Sàrl (Saint-Imier)	du samedi 17 juillet au lundi 9 août	FERMETURE ESTIVALE
Fiduciaire Houriet (Saint-Imier)	du lundi 28 juin au vendredi 9 juillet du lundi 12 juillet au vendredi 6 août	lundi-vendredi 8h30-11h30 fermé (ou sur rendez-vous) FERMETURE ESTIVALE
Fitness Energy (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au dimanche 15 août	lundi, mercredi et vendredi fermé 16h-20h mardi et jeudi 9h30-13h30 16h-20h samedi et dimanche fermé
Flours La Clairière (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au samedi 7 août	FERMETURE ESTIVALE
Foodland (Courtelary)	du jeudi 1 ^{er} juillet au dimanche 15 août	FERMETURE ESTIVALE
Fromagerie Villeret SA (Villeret)	du lundi 12 juillet au samedi 14 août	lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h 16h-18h30 mercredi 8h30-12h fermé samedi 7h-12h fermé dimanche fermé
Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Garage Gerster SA (Villeret)	du lundi 26 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Gilomen Carrelage SA (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
GL Import (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Hair'Guël Coiffure (Renan)	du mardi 13 juillet au samedi 7 août	lundi fermé mardi-samedi 8h à 12h uniquement sur rendez-vous samedi 8h à 12h fermé
id3a Sàrl (Saint-Imier)	du samedi 3 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Imprimerie Bechtel (Courtelary)	du lundi 19 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Institut Aphrodite (Sonvilier)	du vendredi 23 juillet au dimanche 15 août	FERMETURE ESTIVALE
Institut de beauté L'Orchidée (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Jardinier du Vallon (Sonvilier)		OUVERTURE NORMALE lundi fermé 14h-18h30 mardi-vendredi 9h-12h 14h-18h30 samedi 9h-17h non-stop
Jobin Optique (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
La Torsade Sàrl (Saint-Imier)	du lundi 26 juillet au samedi 31 juillet du lundi 2 août au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE lundi et dimanche fermé mardi, jeudi et vendredi 10h-11h45 14h-17h mercredi 10h-11h45 fermé samedi 10h-11h45 13h30-16h
La Vinoterie Sàrl (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE



Horaires d'été des Commerces Indépendants d'Erquiel



● fermeture estivale ● horaire normal ● horaires réduits

Le Fumet.ch (Villeret)		OUVERTURE NORMALE
Le Moulin Vert (Renan)	du lundi 2 août au dimanche 8 août en dehors de ces dates, ouverture normale	FERMETURE ESTIVALE lundi et dimanche fermé mardi et mercredi 8h30-12h jeudi et vendredi 8h30-12h 15h-18h30 samedi 9h-13h
Les Cadeaux fleuris (Courtelary)	du dimanche 11 juillet au mercredi 28 juillet à partir du jeudi 29 juillet	FERMETURE ESTIVALE OUVERTURE NORMALE
LumiMénagers Sàrl (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au samedi 24 juillet du lundi 26 juillet au samedi 14 août <i>En cas d'urgence uniquement, vous pouvez nous laisser un message au 032 942 41 00 et nous vous rappellerons</i>	lundi fermé mardi-samedi 9h-12h FERMETURE ESTIVALE
Madeleine Traiteur (Courtelary)	Magasin: du lundi 26 juillet au mercredi 11 août	FERMETURE ESTIVALE <i>le service traiteur reste disponible</i>
Nat' coiffure (Sonvilier)	du lundi 26 juillet au lundi 9 août	FERMETURE ESTIVALE
Nikles Audrey - Infirmière indépendante (Saint-Imier)		répondeur sur ma messagerie
Nikles Toiture SA (Saint-Imier)	du vendredi 23 juillet au vendredi 30 juillet	Fermeture du secrétariat
Oppliger-bois Sàrl (Saint-Imier)	du lundi 26 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Optic 2000 von Gunten (Saint-Imier)	du samedi 17 juillet au lundi 2 août <i>durant cette période, nous restons à votre disposition sur rendez-vous au 032 913 50 44 ainsi qu'au magasin de La Chaux-de-Fonds</i>	FERMETURE ESTIVALE
Ortho Schlup Sàrl (Villeret)		OUVERTURE NORMALE
PharmaciePlus du Vallon (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Restaurant-Pizzeria Da Vinci (Saint-Imier)		OUVERTURE NORMALE
Rêve d'enfant Sàrl (Saint-Imier)	du lundi 12 juillet au samedi 7 août	lundi et dimanche fermé mardi-samedi 8h30-12h fermé
Rochat Intérieur (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au dimanche 8 août	FERMETURE ESTIVALE
Scierie SYB Sàrl (Sonvilier)	du lundi 26 juillet au vendredi 6 août	FERMETURE ESTIVALE
SenShà Cosmetics Sàrl (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au mardi 3 août	FERMETURE ESTIVALE
Tof Sports (Saint-Imier)	du lundi 5 juillet au samedi 14 août <i>réouverture normale le lundi 16 août</i>	lundi et dimanche fermé mardi-vendredi 9h30-12h 16h-18h30 samedi 9h30-13h (non-stop)
Traiteur et boucherie Pellet (Saint-Imier)	du lundi 19 juillet au samedi 7 août	FERMETURE ESTIVALE
Zapa Peinture Sàrl (Sonvilier)		OUVERTURE NORMALE

Pour plus d'infos sur les commerces du CIDE: www.le-cide.ch

La **Feuille d'Avis du District de Courtelary**
ne paraîtra pas les vendredis
23 juillet, 30 juillet et 6 août

Première parution après les vacances:
le vendredi 13 août

L'**Imprimerie Bechtel SA** sera fermée
du lundi 19 juillet au dimanche 8 août

Bel été à tous!

imprimerie
bechtel sa





Sur le front des travaux



Le chantier suit son cours, malgré les intempéries, sur la portion est de la Grand-Rue. La pose des bordures de route et des pavés interviendra durant les deux prochaines semaines, tandis que le nivelage de la chaussée et la pose de l'enrobé seront effectués à partir de la mi-juillet environ. Des nouvelles du chantier de la place du Lion d'Or vous seront communiquées la semaine prochaine. | *cm*

Un agenda local ? Inscrivez-vous !

L'année dernière, en pleine période de pandémie et donc d'incertitude totale quant aux manifestations qui pourraient être proposées à Péry-La Heutte durant les douze mois à venir, la Municipalité avait abandonné l'impression d'un agenda communal 2021. Depuis quelques semaines, la question s'est posée de savoir si l'on reprendrait le rythme de

parution dès l'édition 2022.

Durant les discussions, il est apparu qu'un grand nombre de ces agendas est jeté dès réception, ce qui exclut d'emblée une distribution tous ménages, comme cela se faisait jusqu'en 2019.

Finalement, la majorité de l'Exécutif a opté pour une nouvelle impression, mais en nombre réduit. Histoire d'évi-

ter un gaspillage inutile, il a donc été décidé que la quantité d'agendas commandés sera fixée en fonction des réservations effectuées par les habitants.

Dès lors, si vous souhaitez recevoir gratuitement un agenda communal, lequel contiendra tous les événements prévus et annoncés officiellement durant l'année 2022 dans

la commune, y compris les rendez-vous municipaux et autres collectes de déchets, vous êtes donc chaleureusement invités à le manifester.

Dès à présent, les habitantes et les habitants intéressés peuvent le manifester à travers un coup de fil à l'administration (032 485 01 50) ou un courriel à commune@pery-laheutte.ch. | *cm*

Un résultat formidable de l'école pour ELA

Mets tes baskets et bats la maladie : la devise de l'association européenne contre les leucodystrophies, ELA en abrégé, a été appliquée à la lettre mardi par l'École primaire de Péry-La Heutte.

Solidarité

L'établissement avait décidé l'année dernière déjà de mener une action au bénéfice d'ELA Suisse, mais avait dû reporter la manifestation pour cause de crise sanitaire. Mardi matin, la vingtaine d'enseignants et les quelque 150 élèves étaient encore plus motivés, pour une demi-journée placée sous le signe du mouvement et de la fête.

Mais avant de chausser leurs baskets, les élèves de la commune avaient mis un réel enthousiasme à la collecte de fonds, bénévole et non obligatoire, auprès de leurs familles et de leurs concitoyens. Leur profonde solidarité, avec les enfants et les familles touchées par la maladie, a motivé une action pour le moins efficace : mardi sur le coup de 13h30, c'est un chèque de 6000 francs exactement que l'école pouvait remettre aux représentants de l'association.

Exceptionnel

Pascal Priamo, directeur d'ELA Suisse, qualifiait ce montant d'exceptionnel, pour une école de cette importance. Et de souligner que ce don est d'autant plus apprécié qu'il arrive dans une période difficile pour l'association, laquelle a évidemment dû annuler la



L'école et les représentants d'ELA (notamment le directeur, Pascal Priamo, tout à droite juste derrière la directrice de l'école Iolanda Campa) au moment de la remise du chèque

plupart des manifestations de soutien prévues depuis le printemps 2020.

On rappellera que le terme leucodystrophies désigne un groupe de maladies génétiques orphelines, qui détruisent le système nerveux central. ELA poursuit de front trois missions : accompagner et aider les familles touchées par lesdites maladies, soutenir la recherche médicale sur les leucodystrophies, sensibiliser

l'opinion publique et le milieu médical sur ces maladies.

Entre les gouttes

Leur belle preuve de solidarité, les élèves de Péry-La Heutte l'ont doublée donc d'une demi-journée d'activité physique ludique, menées en suivant divers postes dans la localité. Par groupes mélangeant les âges, ils ont expérimenté de surcroît la collaboration et la solidarité entre eux.

Iolanda Campa, directrice de l'école, adresse sa gratitude à tous les élèves et les enseignants pour cet engagement apprécié, à tous les donateurs pour leur belle générosité, ainsi qu'aux parents qui se sont impliqués dans la tenue de postes ou le ravitaillement. A tous, elle souhaite des vacances reposantes et un été très agréable.

| *cm*

Vous êtes très bienvenus sur le site communal

Aux sociétés, entreprises, artisans et consorts actifs à Péry-La Heutte

A toutes les entreprises actives dans n'importe quel secteur, aux diverses sociétés, aux commerces de tous types et de toutes dimensions, aux groupements de sports ou de loisirs, la Municipalité rappelle qu'ils sont tous très bienvenus sur le site internet de la Commune. Ils peuvent bénéficier là d'une image visuelle gratuite et attractive, susceptible d'intéresser de nouveaux clients, membres, partenaires.

Dans la partie intitulée *Vie locale*, trois onglets accueillent ce genre de groupements : *Loisirs* (en particulier pour les sociétés locales), *Commerces et entreprises*, ainsi que *Hébergement & restaurants*. Les services et les activités proposés à Péry-La Heutte sont ainsi répertoriés,

avec un lien direct, le cas échéant, au site internet ad hoc.

Tous les artisans, sociétés, groupes divers, qui ne figurent pas encore sur www.pery-laheutte.ch, sont donc très cordialement invités à adresser leur matériel à l'adresse commune@pery-laheutte.ch.

Une photographie ou un logo sont très bienvenus, ainsi que les coordonnées complètes et la spécialité proposée. Les groupements qui possèdent leur propre site internet pourront renvoyer directement à ce dernier, les autres fourniront un petit texte contenant par exemple les horaires, les propositions, les activités et bien évidemment les responsables et les divers moyens de les atteindre. | *cm*

Les aînés partiront en course cet automne

Durant sa dernière séance, et sur proposition de la conseillère municipale Nadia Keller, l'Exécutif a décidé unanimement qu'une course des aînés de la commune sera mise sur pied cet automne. C'est probablement durant la deuxième moitié de septembre que les personnes concernées seront invitées à une sortie dont le but et le contenu doivent encore être définis. Les participants seront sans doute tous vaccinés, les risques de contamination donc limités à portion congrue.

Des informations détaillées seront publiées dans cette rubrique dans le courant de l'été et une invitation personnelle sera évidemment adressée à chacune et chacun.

En marche !

Par ailleurs, les autorités rappellent aux générations concernées que les sorties de marche des aînés vont reprendre incessamment, avec tous les avantages que cette activité procure à la santé physique et mentale. On se référera aux publications officielles dans ce journal. | *cm*

Une grande fête bientôt au programme

C'est en ce mois de juin que le Centre communal a soufflé officiellement ses cinquante bougies. Dans l'attente d'une diminution importante des mesures sanitaires, les autorités avaient décidé de reporter les festivités relatives à cet anniversaire. La semaine dernière, elles ont défini leur stratégie en la matière.

1^{er} Août : ce n'est que partie remise

Ayant renoncé à mettre sur pied une manifestation publique pour la Fête nationale, histoire d'éviter de susciter une troisième vague locale de coronavirus, le Conseil municipal a cependant décidé que la population sera invitée cet automne à une grande manifestation marquant simultanément plusieurs événements réjouissants pour la collecti-

tivité. Elle fêtera en priorité le demi-siècle du Centre communal et la remise en fonction de l'*ancien-nouveau* collège de Péry parfaitement rénové. Y seront peut-être associés également l'inauguration du Chauffage à distance de Péry, éventuellement la mise en fonction de celui de La Heutte, ainsi que l'agrandissement du hangar à copeaux de la Bourgeoisie de Péry.

Des discussions seront menées avec les divers partenaires concernés, et en priorité évidemment avec le Cartel des sociétés locales.

Quoi qu'il en soit de leur ampleur et des organismes impliqués, ces festivités seront calibrées de manière à pouvoir respecter à la lettre les mesures sanitaires de l'époque.

| *cm*

Un immense merci !

Les autorités municipales adressent leurs chaleureux remerciements, en leur nom et en celui de la population, aux membres des Sapeurs-pompiers de Péry-La Heutte commandés par Julien Grosjean, ainsi qu'au personnel et à la direction de l'entreprise Peter Gartenbau AG, pour l'immense travail qu'ils ont tous abattu afin de remédier aux dégâts et aux dangers causés par le terrible orage de mercredi dernier. Leur engagement généreux et efficace a été énormément apprécié, qu'ils en soient tous publiquement assurés. | *cm*



Une assemblée aussi souriante que la Nati

Toutes les propositions des autorités ont passé la rampe lundi sans opposition ni discussion

58 personnes, soit 4,56 pour cent des ayants droit, ont pris part lundi à l'assemblée dite des comptes, que présidait Pierre-Michael Kleiner. Ce dernier se réjouissait de cette rencontre en présentiel, tandis qu'en l'absence d'Alexandra Buraglio, une secrétaire extraordinaire officiait en la personne de Muriel Quadranti.

Ce Législatif se déroulait dans une ambiance très positive, les ayants droit approuvant tous les objets, à l'heure même où les footballeurs helvétiques prenaient le pas une première fois sur leurs contradicteurs gaulois.

Lion d'Or: sans un pli

Après modification de l'ordre du jour pour une question pratique, on se penchait sur le crédit supplémentaire demandé pour la réfection de la place du Lion d'Or, à La Heutte. Yann Rindlisbacher, du bureau ATB, soulignait que le projet n'a changé en rien, par rapport à celui que l'assemblée du 22 juin 2020 a approuvé. Il rappelait de quoi se composent les 75 000 francs demandés, à savoir: une vingtaine de milliers de francs pour couvrir les mesures de renforcement du mur, suite aux fissures profondes découvertes lors de la déconstruction; environ 17 000 francs pour compenser la hausse des prix des matériaux, en particulier du bois et du métal, dans un marché que l'on sait particulièrement saturé en cette période *post-Covid*; 16 000 francs qui n'avaient pas été pris en compte pour une végétalisation dense du mur, souhaitée par les habitants de La Heutte; une marge de quelque 15 000 francs pour éviter de devoir demander une seconde fois un crédit supplémentaire en cas de nouvelle surprise ou hausse de prix; et enfin la TVA sur tous les surcoûts.

Sans la moindre question ni opposition, l'assemblée a



Le Législatif a approuvé unanimement l'achat par la Commune de l'immeuble et du terrain actuellement occupés par le magasin Volg

donc approuvé massivement ce crédit, qui s'ajoute aux 325 000 francs votés l'an dernier pour une rénovation en profondeur de cette place, la création de places de stationnement, la réfection et respectivement la construction du local de la voirie et de celui qui abritera le chauffage à distance, ainsi que l'installation de conteneurs semi-enterrés.

Le ruisseau verra le ciel en 2028

Le bureau d'ingénieurs spécialisé SD est l'auteur du grand et innovant projet en cours de Vigier, qui construit rappellent-ils la station de lavage de sols unique en Europe, dans le secteur de Rondchâtel. Dans ce cadre, il a préparé également la remise à ciel ouvert du ruisseau du Châtel, ainsi que l'expliquait à l'assemblée son représentant.

Le déplacement d'un ruisseau est de la compétence exclusive de la commune, quand bien même tous les frais y relatifs seront supportés par Vigier.

Et l'ingénieur de souligner que la réalisation de cette mesure écologique n'inter-

viendra qu'en 2028, car elle dépend directement aussi des travaux d'assainissement de l'autoroute, dont les eaux de surfaces aboutissent actuellement dans les canalisations du ruisseau.

C'est également sans opposition ni question que l'assemblée a approuvé ce projet.

Un point de vente très apprécié

Ni discussion ni opposition ni plus à l'achat par la Commune de l'immeuble et de la parcelle occupés par le magasin Volg, pour un prix de 550 000 francs que l'administrateur des finances, Gaëtan Hirschi, qualifiait de très correct eu égard au marché immobilier actuel et au très bon entretien du bâtiment. Ce placement est d'autant plus justifié, ajoutait-il, que trop de liquidités coûtent à la Municipalité, en l'état actuel du marché des capitaux.

De surcroît, cette acquisition permettra aux autorités de garantir un point de vente apprécié au village, notamment en reconduisant le bail qui porte jusqu'en 2023.

Ces arguments avaient convaincu unanimement le Conseil municipal, ainsi que le relevait Thierry Sunier.

Une année faste

C'est évidemment à Gaëtan Hirschi qu'il revenait de présenter les comptes 2020 de la commune, lesquels ont fait l'objet déjà d'un texte détaillé voici quelque temps dans ces colonnes. Rappelons avec l'administrateur que l'excédent du compte global atteint quelque 540 000 francs, sur les 8,699 millions de revenus qui clôturent une année faste au niveau des rentrées fiscales, en particulier celles sur l'impôt des personnes physiques.

Gaëtan Hirschi rappelait les principales modifications intervenues par rapport au budget, ainsi que la diminution des investissements concrètement consentis (quelque 707 000 francs), la concrétisation de divers projets ayant été retardée notamment par la pandémie.

L'administrateur ajoutait que si l'endettement de la commune a augmenté l'an dernier, entre

autres en raison des investissements pour le chauffage à distance, cela ne lui coûte rien puisqu'elle a pu emprunter à 0 pour cent.

L'assemblée n'a souhaité aucun éclaircissement avant d'approuver ces comptes, sans la moindre voix contraire.

Les écoliers le méritent

Thierry Sunier présentait ensuite la nouvelle dépense périodique soumise au Législatif pour l'engagement d'un/e travailleur/euse social/e en milieu scolaire, qui sera engagé pour les élèves de l'école secondaire du Bas-Vallon. Comme pour l'école primaire de Péry-La Heutte, dont le poste de TSS a été approuvé par les urnes en décembre dernier, ce travail sera chapeauté par le SASC (Service d'action sociale

Courtelary). Thierry Sunier soulignait que la dépense effective, pour notre commune, atteindra quelque 9000 francs par an, la facture étant basée à la fois sur la population et le nombre d'élèves de Péry-La Heutte fréquentant l'ESBV. Et d'ajouter que le travail d'un TSS est nettement plus réactif et donc efficace que tous les outils actuellement à disposition en milieu scolaire.

L'assemblée n'a pas hésité à approuver cette dépense qui permet une prévention active auprès des adolescents.

Après les informations du Conseil municipal et les divers (voir ci-contre), l'assemblée était close à 21 h 30 par Pierre-Michael Kleiner, qui présentait à tous ses meilleurs vœux de bel et reposant été. | *cm*

Les explosions, c'est fini!

Olivier Floc'hic, porte-parole de l'Office fédéral des routes (Ofrou), et Laurent Brügger, chef de projet, présentaient à l'assemblée l'état d'avancement du chantier mené actuellement sur la N16 en face de notre commune.

Les spécialistes rappelaient que depuis les incendies des tunnels du Mont-Blanc, du Brenner et du Gothard, une nouvelle norme SIA a été établie, qui exige une sortie de secours à 500 m au grand maximum, pour tous les usagers de tunnels routiers. La nécessité de creuser une galerie de fuite ne faisait donc plus aucun doute, pour le tunnel qui mesure 1024 mètres exactement.

Les gênes sur le trafic étaient inévitables, qui sont cependant réduites au strict nécessaire. Et Laurent Brügger de le souligner: impossible de creuser un tel tunnel sans explosifs, dont chaque tir a permis d'avancer de trois mètres. Très bonne nouvelle annoncée par l'ingénieur: les tirs se sont achevés ce mercredi.

Quant aux vibrations ressenties, les instruments de mesures installés au village ont permis de démontrer clairement qu'elles étaient très nettement en dessous des valeurs limite, même si le bruit pouvait émotionnellement laisser accroire le contraire.

Laurent Brügger annonçait enfin aux habitants que tout dégât constaté sur un immeuble peut être annoncé à la Municipalité ou directement par courriel à laurent.brugger@astra.admin.ch. « Un expert sera dépêché sur place », affirmait-il.

Aucune question n'a été adressée aux émissaires de l'Ofrou et du chantier. | *cm*

La rentrée scolaire sur un seul site

– **Fier et satisfait.** – Le maire, Claude Nussbaumer, lançait les informations de l'Exécutif en disant sa fierté et sa satisfaction, face à l'attitude de ses pairs, de l'administration et des services techniques durant l'année et demie de crise sanitaire qui a exigé des efforts de tous. Il profitait de rappeler que la commune cherche toujours un/e vice-président/e des assemblées. Les intéressés s'adresseront à Thierry Egger, secrétaire municipal.

Claude Nussbaumer regrettait enfin de devoir renoncer à offrir le verre de l'amitié et souhaitait à tous ses concitoyennes et concitoyens de passer un été reposant et agréable.

– **Enormément appris.** – Nadia Keller affirmait pour sa part avoir énormément appris durant sa première année à l'Exécutif. Elle saluait l'excellent travail mené au CAJ par Graciana Fornage et son équipe, ainsi que les belles offres proposées cet été par le centre à la jeunesse du village et des communes voisines.

La conseillère se réjouissait de pouvoir assurer la succession de la future retraitée Domenica Molango à la tête de l'EJC cet automne, en la personne de Marion Veugeois.

Rappelant avec plaisir que les activités reprennent pour les aînés sous l'égide de la commission régionale 3^e âge, Nadia Keller annonçait l'exposition de peinture organisée par M. Salzmann en août prochain et demandait aux habitantes et habitants de ne pas hésiter à annoncer leurs souhaits et idées au Conseil municipal.

– **Déchetterie fermée.** – Soazig Bessire transmettait deux informations concrètes: la mise en service des conteneurs semi-enterrés Péry au début du mois dernier et le fait, très regretté par les autorités, que la déchetterie de Rondchâtel n'ouvrira pas ses portes avant la mi-août, au plus tôt. L'élue ajoutait souhaiter fortement cette réouverture, mais ne pouvoir malheureusement la garantir.

– **Dédommagement?** – Une citoyenne demandait si un bonus pouvait être accordé aux citoyens pour les dédommager de devoir apporter leurs sacs poubelle

jusqu'aux conteneurs semi-enterrés. Soazig Bessire lui annonçait que le Conseil se penchera sur cette question...

– **On déménage!** – Thierry Sunier se réjouissait d'annoncer que le déménagement a commencé mardi pour l'école, qui vivra en août prochain une rentrée scolaire sur un seul site, grâce à la rénovation achevée de l'ancien-nouveau collège de Péry. Et de souligner qu'une étude, qui observera attentivement le trafic de la rentrée justement, a été lancée pour assurer la meilleure sécurité possible des enfants autour de cet immeuble remis à neuf.

– **Extinction: c'est fait!** – Thierry Sunier annonçait encore que le sondage s'étant révélé extrêmement positif quant à l'extinction nocturne, dont un essai a eu lieu à La Heutte sur deux mois, cette mesure d'économie et d'écologie est poursuivie dans cette localité. A Péry, où devait être réglée une question technique, la bonne nouvelle vient de tomber: dans le courant de l'automne à venir, le Canton prendra à sa charge les travaux de séparation entre éclairage communal et cantonal, permettant donc de précéder également à une extinction nocturne des lampadaires.

– **Quid de l'ancienne école?** – Sur question d'une habitante qui demandait si les sociétés pourront peut-être y occuper des locaux de répétitions nettement plus confortables que les abris, le maire précisait qu'une commission ad hoc étudie l'utilisation globale de tous les immeubles communaux, ancienne école de La Heutte comprise.

– **Merci infiniment!** – Fabio Scovino adressait des remerciements chaleureux aux sapeurs-pompiers et à Heinz Peter pour leur engagement exceptionnel durant et après les intempéries de la semaine dernière. Il soulignait que parmi les premiers, certains ont été engagés jusqu'à 5 h jeudi à Sonceboz où ils ont donné un sérieux et apprécié coup de main, tandis que le second a rendu un service plus que précieux à la collectivité en assurant le dégagement du pont de La Heutte.



Parmi les sujets abordés au chapitre des divers, la circulation autour du « nouvel-ancien » collège a été évoquée

– **Salissure et pollution.** – Un citoyen s'inquiétait des salissures jonchant les chemins du Soleil et du Collège à La Heutte après chaque passage du bétail, et demandait qu'une pelle soit mise à disposition, pour lui permettre de débarrasser la chaussée. Il soulignait par ailleurs qu'en cas de fortes pluies, ce qui devient la norme, le lisier s'écoulait du fumier sis à l'entrée du village s'écoule directement dans la Suze. Le maire affirmait qu'il fera le nécessaire pour le nettoyage de la route et étudiera le cas de cette pollution due aux intempéries.

– **Mal aux oreilles.** – Sur intervention d'une citoyenne qui se désolait de la très mauvaise sonorisation de la salle, Fabio Scovino précisait que le Conseil n'est

effectivement pas satisfait du tout de son prestataire en la matière et qu'il poursuivra ses démarches. « Lors des essais, tout se passe bien, puis en assemblée, comme on le constate ce soir, c'est la catastrophe », soulignait-il.

– **Des crottes et seulement des crottes.** – Un citoyen demandait que soit vidée plus régulièrement la poubelle à crottes de la route de Sonceboz, où d'aucuns jettent, semble-t-il, des déchets qui n'ont rien à y faire, ce qui empêche les détenteurs de chiens d'y glisser les sacs réglementaires.

– **30 km/h.** – Sur intervention de la salle, le maire rappelait que la zone à 30 km/h de La Heutte est toujours à l'étude, avec les Ponts et chaussées. | *cm*

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Le Législatif suit l'Exécutif

Un tour d'horloge pour une assemblée municipale très approbatrice

Lundi soir, 29 personnes, y compris les autorités, ont pris part à l'assemblée municipale qui représentait donc 2,37 pour cent des ayants droit. En un tour d'horloge, ce Législatif a accepté toutes les propositions du Conseil municipal.

Jean-François Renggli présidait cette séance, qu'il introduisait avec une minute de silence en mémoire des victimes du covid.

Unanimité de mise

Les comptes communaux 2020, que nous avons présentés largement dans ces colonnes le 21 mai dernier, ont été approuvés à l'unanimité, sans qu'aucune information complémentaire ne soit requise. Dans le même temps, les ayants droit ont avalisé l'attribution de 600 000 francs au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale.

Rappelons simplement qu'ensuite de cette attribution, le compte général 2020 bouclait sur un solde positif de 123 400 francs. La santé des finances communales ne fait aucun doute et permet d'envisager l'avenir proche avec une certaine sérénité.

Obsolètes, parce que repris dans une loi cantonale pour le premier et devenu inutile depuis le rachat du stand pour le second, deux textes ont été

abrogés, à savoir le Règlement sur l'office communal de compensation et le Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des installations de tir La Vignerole.

Une modification de détails, sur l'Annexe 1 du Règlement d'organisation, a été approuvée avec la même unanimité.

Le travail social scolaire est indispensable

C'est à Iolanda Campa, directrice de l'école primaire, qu'il revenait ensuite de présenter le rôle exact d'un/e travailleur/euse social/e en milieu scolaire (TSS). Elle rappelait que la prévention, qui permet de renforcer les compétences personnelles des élèves et ce faisant d'améliorer le climat scolaire, est très importante pour créer des conditions d'apprentissage et de croissance optimales. De même, par sa détection et son soutien aux enfants en difficultés psychosociales, le/la TSS permet d'éviter une dégradation de situation potentiellement très dommageable pour les principaux intéressés.

La conseillère municipale Chantal Tschannen présentait pour sa part le volet financier de ce travail social et à elles deux, elles ont visiblement convaincu l'assemblée. Les deux nouvelles dépenses périodiques, pour le TSS de l'école primaire et celui de l'École secondaire,

ont été approuvées à une écrasante majorité.

Des lumières inutiles

Après présentation de quatre arrêtés de comptes dont le contenu figurait dans la précédente édition de ces Avis officiels (réfection routière Fin du Pertuis; remplacement du tonne-pompe; collecteur des eaux au Brahon; rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert), le chapitre des divers permettait notamment à un citoyen de demander que le Conseil municipal agisse contre l'inutilité des luminaires qui éclairent la nuit du village en permanence, autour de certaines entreprises. L'Exécutif va étudier la question dès que possible, non sans préciser qu'il devra probablement passer par une modification de règlement sur les constructions.

Le Càd en bonne voie

Claude Auderset, conseiller municipal, informait l'assemblée concernant le projet de chauffage à distance, lequel est en bonne voie: l'intérêt des habitants est conséquent et l'on cherche aujourd'hui un terrain pour y construire le local abritant la chaudière et le combustible.

Le président des assemblées se joignait au Conseil municipal pour adresser ses vœux de bel été à toute la population. | cm

Pour prévenir les dégâts dus aux intempéries

La Municipalité relaye ici un appel lancé par la Préfecture du Jura bernois, à la demande de l'inspecteur des sapeurs-pompiers de l'arrondissement régional, suite aux dégâts déjà enregistrés cette année par cause d'intempéries.

Chacun est responsable

En cas d'orage important, les pompiers interviennent rapidement et efficacement, mais ils ne peuvent pas agir simultanément en tous les endroits. Aussi la responsabilité de limiter les points de risque et de lutter contre les inondations, lorsque c'est possible par des mesures simples, incombe en premier lieu aux propriétaires et autres locataires de biens immobiliers.

Pour prévenir tant que se peut les sinistres et les dommages matériels, diverses mesures pratiques sont donc instamment conseillées à la population de la région, dont voici les principales:

- Dégager et nettoyer régulièrement les caniveaux et grilles d'écoulement; il convient de les contrôler tous soigneusement après chaque orage.
- Obstruer les sauts de loup (grilles ou autre aménagement surplombant une ouverture de cave ou autre local sous-terrain) et tous les autres accès que l'eau pourrait emprunter pour envahir l'immeuble; utiliser pour ce faire des sacs de sable ou de gravier, avec des

feuilles de plastique.

- Condamner les entrées de cave et autres portes situées dans des endroits dangereux (près d'un passage d'eau lors de fortes pluies notamment), ainsi que tous les points faibles des immeubles; utiliser des sacs de sable, des planches de bois, etc. Il peut être utile et efficace aussi de creuser des rigoles, près de ces entrées, ou de placer des entraves (planches, etc.) pour détourner le flux d'eau.
- Fermer soigneusement les fenêtres des sous-sols, les réparer si elles ne sont pas parfaitement hermétiques.
- En attendant de les réparer/remplacer, obstruer les fenêtres et les portes dont l'étanchéité n'est plus optimale, ceci avec des serpilières, des chiffons, etc.
- Dès l'apparition d'eau en sous-sol, il convient de l'évacuer au plus vite, au moyen de pompes ou de seaux.
- Chaque immeuble devrait être équipé d'une pompe domestique, telle qu'en proposent les commerces de bricolage. | cm

Nouvel employé

La Municipalité informe la population qu'un requérant d'asile a été engagé, pour six semaines, afin d'épauler le service de la voirie. Durant les vacances des deux employés, qu'ils prendront à tour de rôle, il travaillera avec le collègue restant. | cm

LETTRE DE LECTEUR

Large soutien des assemblées de Cortébert et Corgémont aux éoliennes

Le comité de soutien aux 3 éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont se réjouit des décisions prises par les assemblées municipales des deux localités ce lundi 21 juin. Les deux assemblées ont plébiscité très largement le projet à plus de 90%. Le comité s'est constitué spontanément quelques semaines auparavant afin que le projet ne soit pas porté uniquement par des spécialistes ou par les autorités communales. La production d'énergie est aujourd'hui une activité qui concerne chaque citoyenne et chaque citoyen. On

Déchèterie ouverte

Exceptionnellement, et afin notamment de permettre aux personnes touchées par les inondations et autres dégâts dus aux récentes intempéries, la Municipalité a décidé d'ouvrir la déchèterie du Brahon demain samedi 3 juillet de 9 h à 12 h.

Rappelons qu'on peut apporter au Brahon, après les avoir préalablement triés soigneusement:

- les meubles et autres pièces de bois (débarrassés de toute partie métallique) ne provenant pas de travaux de démolition/rénovation
- les objets métalliques débarrassés de leurs parties combustibles (tissu, plastique, bois, etc.)
- le carton propre (une presse est à disposition pour l'écraser)
- les appareils électriques et électroniques
- les capsules de café en aluminium
- le papier
- les piles et accumulateurs
- les tubes luminescents
- les huiles végétales et minérales (séparément)
- les pneus
- les textiles et chaussures
- les petites quantités de déchets inertes
- les cartouches d'encre pour imprimante | cm

Un grand merci aux sapeurs et à la voirie

Lundi soir en assemblée municipale, le maire, Claude-Alain Wüthrich, faisait le tour d'horizon des nombreux événements ayant marqué l'année écoulée pour la Municipalité, à commencer par la crise sanitaire qui a induit un considérable travail supplémentaire. Le départ de René Rimaz, fin mars dernier, a créé lui aussi une situation délicate, avec davantage de travail pour les élus, qui se retrouvent à six au lieu de sept, pour un semestre encore.

Le maire exhortait conséquemment la population à faire preuve de patience et de compréhension, face à la lenteur apparente dont sont inévitablement traités certains dossiers.

Mais c'est en particulier au service des sapeurs-pompiers La Suze, ainsi qu'aux employés de la voirie communale, que Claude-Alain Wüthrich s'adressait publiquement, en les assurant de sa profonde gratitude, que partage d'ailleurs le Conseil municipal in corpore.

Les trois ruisseaux de l'Envers, ceux des Malés, de la Sarine et des Covos, ont débordé mercredi soir de la semaine dernière, ce qui a induit un nombre important d'inondations et des dommages matériels parfois importants.

«Les sapeurs-pompiers et la voirie ont travaillé jusqu'au vendredi sur ces sinistres, chapeau à eux tous», s'exclama le maire.

Et de souligner que vendredi dernier encore, un travail lourd et complexe a dû être mené pour éviter d'autres dégâts ultérieurs. Il a effectivement fallu sortir de la Suze, à Sombeval, un impressionnant saule qui y était tombé après avoir été arraché par les bourrasques du 23 juin. Les pompiers ont procédé à ce travail, avec le soutien d'une entreprise spécialisée intervenant au moyen d'une grue. L'arbre abattu pesait pas moins de six tonnes et demie.

| cm



Opération délicate vendredi dernier, que l'extraction d'un saule tombé dans la rivière

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Intempéries

Plusieurs orages ont touché le village et les alentours depuis mardi de la semaine passée. De nombreux chemins ont été ravinés, de nombreuses rues, jardins, immeubles et des caves inondées et la grêle a fait beaucoup de dégâts à la végétation dans la forêt de l'Envers et aux Prés-de-Cortébert. Cédric Grünwald en tant que responsable des Travaux publics ainsi que Paul Scheidegger et Didier Steiner ont été mobilisés de nombreuses heures pour prendre les mesures nécessaires le plus rapidement possible. Les entreprises Chatelain et BSTRans entre autres ont aussi participé aux travaux de nettoyage et d'évacuation des

gravats, de même que Bernard Bögli pour la charrière. En particulier, l'étang de retenue situé sur le cours du Grabe a dû être traité plusieurs fois pour évacuer des quantités importantes de bois, et la buse sous le chemin forestier à l'envers a été dégagée de plusieurs dizaines de mètres cubes de gravats. Le Conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont œuvré au nettoyage et aux remises en état, en ayant une pensée pour les personnes privées touchées par les eaux à leur domicile, tout en étant conscient que le village a été largement épargné par rapport à d'autres situations à Sonceboz, Villeret ou Cressier NE. | cm

SAES

Nicola Bürgi a été nommé vice-président du SAES (Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze). Le Conseil municipal s'en réjouit et félicite l'élu pour cette nouvelle fonction. | cm

Mobinight

TransN a résilié la convention au sujet du Mobinight qui dessert la commune. Le canton est actuellement en train d'élaborer une autre solution pour la fin de l'année. | cm

Eolienne

Le Conseil municipal a pris acte avec satisfaction de l'acceptation du plan de quartier relatif à l'implantation d'une éolienne à la Bise de Cortébert. Les travaux vont donc se poursuivre avec la transmission du dossier à l'OACOT. Dans ce cadre, l'exécutif a pris position sur l'opposition qui a été reçue, en proposant de la rejeter. En effet, tous les arguments soulevés ont été étudiés en détail et les rapports officiels montrent que le projet est conforme à la législation en tout point. | cm

Règlements

Par ailleurs, le Conseil municipal s'est aussi penché sur le règlement d'organisation de la commune et sur celui relatif au personnel et aux indemnités. Ces règlements seront soumis à l'assemblée municipale probablement en décembre et doivent encore être examinés par l'OACOT. Aucune révolution, mais quelques adaptations seront proposées. | cm

Les Oeuchettes

Le quartier des Oeuchettes commence à bouger suite aux derniers développements. A l'heure actuelle, 5 parcelles ont été vendues, toujours avec un droit de réméré de deux ans pour s'assurer que le terrain soit construit rapidement. Deux permis de construire ont été publiés et beaucoup d'autres parcelles sont réservées et en négociation. Le Conseil municipal se réjouit du tour positif de cette affaire afin que ces terrains puissent être utilisés. | cm

Plan d'aménagement

Le Conseil municipal a discuté en détail du Plan d'aménagement local et du règlement de construction, qui sont en révision. Le dossier est en passe de pouvoir être déposé à l'OACOT pour l'examen préalable. Les détails seront donnés lors du dépôt public et en vue de l'assemblée municipale qui statuera sur ce projet important. | cm

AVIS MORTUAIRE

Elle a passé au milieu de nous, simple, souriante et bonne. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Ses enfants: Francis Kirchhof et sa compagne Marianne Denis et Claire-Lise Kirchhof-Chatelain, leurs enfants
Pascal et sa compagne Charline, leurs filles Elyse, Léane, Hanaé
Jérôme
Danielle et Alain Rebetez-Kirchhof, leurs enfants
Gaëtan
Chloé

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

Madeleine Kirchhof-Hügi

qui nous a quittés dans sa 100^e année.

Corgémont, le 27 juin 2021
Home Mon-Repos La Neuveville

Le dernier adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci tout particulier au personnel du home Mon-Repos à La Neuveville.

Cet avis tient lieu de faire-part

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements au secrétariat de Bienne, 032 329 56 01

En dehors des heures de bureau: écouter le répondeur au même numéro qui vous renseignera sur le prêtre responsable.

Prochaines messes à Bienne: vendredi 2 juillet 18h Eglise Sainte-Marie Crypte, samedi 3 juillet 18h Eglise de Saint-Nicolas, dimanche 4 juillet 10h Eglise Sainte-Marie, mardi 6 juillet 9h Eglise Christ-Roi Chapelle, mercredi 7 juillet 9h Eglise Sainte-Marie Crypte, jeudi 8 juillet 9h Eglise Saint-Nicolas et vendredi 9 juillet 18h Eglise Sainte-Marie Crypte. La limitation à 100 personnes, voire 50 personnes selon le volume du lieu et le port du masque restent actuels.

Prochaine messe à Péry: samedi 14 août à 18h, chapelle de Péry-Reuchenette maximum 20 personnes, dans le respect des directives de l'OFSP, masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch, également par téléphone au secrétariat de Bienne 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique des villages: pour étoffer les archives, nous sommes toujours à la recherche de documents: photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry, s'inscrire à cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la Chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe et homélie: dimanche 4 juillet, 10h15. Prochaine messe le 5 septembre à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 3 juillet, 17h30. Pas de messe en semaine durant les vacances.

www.cathberne.ch/tramelan

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

Délai
paroisses

LUNDI
SOIR

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte d'été: dimanche 4 juillet, 10h, à La Ferrière, Villeret et Sombeval. Voir la rubrique de ces paroisses pour plus d'informations.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes:
Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 4 juillet, 10h, Villeret et Sombeval. Voir la rubrique de ces paroisses pour plus d'informations. Prochain culte dans la paroisse le 25 juillet à Cortébert.

Groupe de prière œcuménique: notre groupe marque une pause de l'été et se réjouit de reprendre à la rentrée.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08
corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 4 juillet, culte d'été à La Ferrière et Villeret, 10h. Prochain culte à Courtelary le dimanche 11 juillet.

Coin-enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner...

Bible en plein air: partages bibliques dans les jardins, prochaine date le 8 juillet à 19h. Plus d'informations et inscriptions auprès de M. Bader.

Visites: besoin ou envie d'une visite? N'hésitez pas à prendre contact avec la pasteure.

Pasteure: [Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 \(aussi SMS et WhatsApp\), maelle.bader@referguel.ch](mailto:Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch)

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte d'été: dimanche 4 juillet, en demi-région, à 10h à la Ferrière avec le Pasteur Alain Wimmer.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Facebook / Instagram: les Paroisses réformées de l'Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.

Envie d'une visite? Prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein, 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch
www.referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 4 juillet, 10h, à Vauffelin. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les animateurs et animatrices de Connexion 3d et Inter'est. **Fruits TerrEspoir:** les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 19 août. Livraisons le 2 septembre à Péry, Vauffelin et Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites:
Daniel de Roche, 079 337 50 76
Gilles Bourquin, 079 280 20 16

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 4 juillet, 10h à La Ferrière.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l'Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N'hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein, 079 229 34 84

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch
www.referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 4 juillet, culte d'été en demi-région, Villeret, 10h. Dimanche 11 juillet, culte d'été en demi-région, Renan 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée. **Bible au jardin:** un temps d'étude biblique, un verre de l'amitié, dans le jardin de Macaire jeudi 8 juillet à 19h. Inscriptions au 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch.

Coin-enfants à la collégiale: une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont désormais disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: pour tout renseignement concernant la suite, s'adresser à François Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin jusqu'à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: les rencontres sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation. **Coin-méditation à la collégiale:** situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00

032 941 37 58
paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 4 juillet, culte de confirmation de Sidney Favre-Bulle à 10h à Sombeval (sans inscription). Participation de Tommie Harris (gospels). Organiste: Reynold Laager. Collecte: Vélo solidaire.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, ou si vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à le contacter.

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 4 juillet début des cultes d'été. Culte à 10h à l'église de La Ferrière. Officiant: Alain Wimmer. **Catéchisme de cycle 1:** mini-camp aux Prés-de-Cortébert les 6 et 7 juillet: *Promis, ça marche!*

Location de la maison de paroisse: pour autant que la situation sanitaire le permette, la location sera à nouveau possible dès le 14 août. Réservations: coordonnées ci-dessous.

Pasteur: [Alain Wimmer, 079 240 63 16 \(aussi SMS et WhatsApp\), alain.wimmer@referguel.ch](mailto:Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch)

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500
www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: am 15. August um 14 Uhr Schule Cortébertmatten mit Pfarrer Stefan Meili und Schwytzerörgeli.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 4 juillet, 10h, église Sornetan, pasteur T. Dominicé. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 483 10 11. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 4 juillet à 10h.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 4 juillet, culte à 10h sur place. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube église mouvement.

www.eglisevmmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Culte: dimanche 4 juillet à 10h, témoignages suivi d'un pique-nique. Nous nous retrouverons à la ferme des Zingg à la Tanne (Chez Nicod 71). Pour vivre autrement le culte en live sur le site internet www.menno-sonnenberg.ch.

Prière: lundi 5 juillet à 20h, un temps de prière en présentiel et par vidéo-conférence. Personne contact: Timothée Jaccard, 076 675 94 85

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion... Il y a aussi différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 4 juillet à 9h30 avec Bertrand Mathys. Il sera possible de regarder le culte sur le blog www.la-bethania.ch.

Cellule Haut Vallon: vendredi 2 juillet à 20h. **Béthania ouverte:** jeudi 8 juillet de 20h à 21h, prière.

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 4 juillet, 10h, prédicateur Daniel Molla, aussi en ligne. Culte en présentiel possible en respectant les directives sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation).

David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Pour toute demande d'aide:
079 289 95 06,
matteo.silvestrini@referguel.ch

villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 4 juillet à 9h30.

Service en faveur des défunts: mercredi 7 juillet à 20h.

Service religieux disponible aussi par vidéo (IPTV): le dimanche, <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur: lemot, mot de passe: ena2020, www.nak.ch.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 4 juillet, 10h. **Prédication de Mike Evans:** dimanche 4 juillet, 11h. **Rencontre de prière:** mardi 6 juillet 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 4 juillet à 10h à Jean Guy, avec la communauté de Brügg, garderie, groupe juniors. Les cultes sont filmés et visibles en différé sur le site internet www.menno-sonnenberg.ch.

Rencontre des veuves: mercredi 7 juillet à 10h à la rue des Prés, sortie. **Sortie pour marcheurs:** mercredi 7 juillet à 18h



Un canapé forestier tout neuf grâce au GR 2608

Le GR 2608, ce groupe de bénévoles qui se charge de l'entretien des installations touristiques et de loisirs, vient de signer une réalisation en tout point remarquable: en accord avec le Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret, il a reconstruit intégralement le canapé forestier sis dans la forêt de l'Endroit.

Le temps seul en faute

Au vu de son état catastrophique ce printemps, la supposition avait été lancée que cette installation, très prisée des écoliers de 1H et 2H en particulier, avait été victime de vandales. Or il n'en était rien. «En le démontant, nous avons pu constater que les années et les intempéries étaient seules responsables de sa normale usure», souligne le fondateur du GR 2608, Ronald Ermatinger.

Une bonne nouvelle, qui a davantage encore motivé les bénévoles, lesquels ont pro-



Le GR 2608 accueille très volontiers de nouveaux membres

et apprentissages des plus jeunes écoliers, dans les divers domaines de l'environnement naturel d'une part, mais également dans ceux de la vie sociale.

Les autorités municipales et l'école remercient chaleureusement le GR 2608 pour son engagement apprécié et très efficace.

Une ambiance du tonnerre!

A relever que le GR 2608 a profité de ces travaux pour parallèlement débroussailler les chemins alentours, afin de permettre aux promeneurs de se balader dans cette magnifique région.

Les personnes intéressées à rejoindre le GR 2608, pour réaliser bénévolement d'autres travaux en faveur de la collectivité, peuvent contacter le responsable du groupe par courriel à l'adresse ronald.ermatinger@bluewin.ch ou par téléphone au 079 689 73 06.

Pour information: une ambiance du tonnerre règne parmi cette équipe dynamique! | *cm*



Le canapé forestier étant usé par les années et les intempéries, le GR l'a donc démolit et rebâti à neuf

cedé à une reconstruction complète et parfaite de ce canapé forestier.

Et le GR 2608 de souligner que les travaux ont été possibles grâce à la collaboration efficace et appréciée de l'entreprise forestière régionale Alfred Geissbühler SA et de la Bourgeoisie de Courtelary.

Une rentrée égayée

Le GR 2608 est très heureux de pouvoir rendre cette installation à ses jeunes utilisateurs. Ainsi les élèves de Valérie Kohler, enseignante de 1H et 2H dans le chef-lieu, pourront-ils profiter de leur canapé dès la rentrée scolaire d'août prochain. Un tel outil, on le sait, apporte un enrichissement certain aux découvertes

Un rôle de formateur pris très au sérieux

La Municipalité du chef-lieu a accueilli durant une semaine, dans le courant du mois passé, un jeune Tavannois qui termine cette année sa 10H et qui avait souhaité effectuer un stage au sein des services techniques communaux. Il a pu y vérifier, du 14 au 18 juin, son intérêt pour le métier de voyer.

Par ailleurs, après l'avoir mis en attente dans la perspective du projet de fusion de communes, la Municipalité va reprendre son rôle de formateur d'apprentis. Ainsi a-t-elle décidé que son administration formerait à nouveau un/e employé/e de commerce, dès la rentrée d'août 2022. Les personnes intéressées par cette place de formation s'adresseront au responsable des ressources humaines, Vincent Fleury, à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch ou par courrier postal à l'adresse Grand-Rue 58. | *cm*

FANFARE COURTELARY-VILLERET

Adieu Gino

C'est samedi 5 juin que nous est parvenue la triste nouvelle de la disparition de notre ami musicien Gino. Tu as rejoint notre société il y a quelques années et nous avons vite compris que ton hobby était une véritable passion et que tu aimais la partager avec ta femme Marceline et ton fils Romain. Tu n'étais pas peu fier de votre trio appelé amicalement Les Casa. Toute la fanfare se souviendra longtemps de ces bons moments passés à tes côtés. Nos sincères condoléances à ta famille. Bon voyage Gino. | *la fanfare*

VILLERET

Au secours des poissons



A la suite du déluge de mercredi dernier qui s'est abattu sur Villeret, les enfants du village ont sauvé des dizaines de poissons échoués sur le macadam. Bravo à tous ces jeunes! | *dgg*

COURTELARY ET CORMORET AVIS OFFICIELS

Cimetière

Le service de la voirie de Courtelary, qui entretient le cimetière, nous informe que de nombreuses tombes sont laissées à l'abandon. Sur certaines, des arbustes, voire des arbres, poussent et prennent des dimensions hors norme.

Les Municipalités de Courtelary et Cormoret demandent aux personnes concernées d'entreprendre les travaux nécessaires pour que les allées du cimetière, ainsi que les tombes, ne soient plus

encombrées par ces végétaux indésirables.

Ces travaux d'entretien des tombes doivent être effectués jusqu'au 15 août.

Le règlement du cimetière de Courtelary Cormoret peut être facilement consulté sur le site internet de la commune de Courtelary (www.courtelary.ch).

Passé ce délai, les travaux seront exécutés par le service de la voirie. Les communes se réservent le droit de facturer cette prestation aux familles concernées. | *cm*

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

La course des aînés aura lieu le 22 septembre

La semaine dernière, le Conseil municipal annonçait qu'il envisageait très sérieusement d'organiser cette année à nouveau une course des personnes âgées. Ses réflexions et recherches, ainsi que l'évolution positive enregistrée sur le front de la crise sanitaire, l'ont conduit à la décision ferme de la commune, pour une balade

surprise qui aura lieu le mercredi 22 septembre prochain.

Que toutes et tous les habitants qui ont atteint l'âge de la retraite inscrivent donc cette date dans leur agenda. Une invitation personnelle leur parviendra en temps voulu, mais les autorités se réjouissent d'ores et déjà de pouvoir leur offrir une belle occasion de rencontre et de découverte. | *cm*

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Catastrophe naturelle du 23 juin

Le Conseil municipal a tenu 2 séances extraordinaires depuis cette sombre et triste journée du 23 juin dernier où un orage dévastateur a frappé le centre et la partie inférieure du village en fin de journée. Fort heureusement aucun blessé n'est à déplorer, cependant plusieurs habitants se retrouvent sans logis.

Les différents intervenants sur le terrain ainsi que les Autorités communales sont en pensées avec les personnes et les foyers sinistrés. Tout est mis en œuvre pour répondre le plus rapidement possible aux urgences.

Selon une première estimation sommaire, les dégâts se montent à plusieurs millions de francs. Outre des habitations ravagées par un torrent de boue, des caves inondées, des routes communales détériorées, de nombreux véhicules ont en plus été endommagés. Il faudra du temps pour que tous retrouvent leurs biens et une vie normale.

Le Conseil municipal recommande à toutes les personnes touchées d'annoncer leurs sinistres aux différentes assurances. Les propriétaires d'immeuble doivent annoncer sans tarder les dégâts aux bâtiments à l'Assurance Immobilière du canton de Berne (GVB), par téléphone ou par voie électro-

nique. Pour les locataires et les propriétaires, c'est l'assurance ménage privée qui doit être sollicitée, celle-ci assurant les biens meubles du domicile.

Le village retrouve peu à peu son aspect d'avant la catastrophe et les travaux de nettoyage des routes communales se poursuivront durant toute la semaine. Les premières mesures de sécurité pour éviter de nouvelles crues des cours d'eau du village sont en cours.

Il est toutefois urgent de pouvoir démarrer les travaux de réfection du ruisseau du Bez, qui doivent débiter d'ici août et s'étendront jusqu'en 2023. Le Conseil municipal est dans l'attente du permis de construire qui doit être délivré par le canton de Berne.

Quant à la Suze, l'exécutif somme le syndicat des rives de la Suze et le canton de remettre le dossier sur le haut de la pile et de le traiter prioritairement. L'événement du 23 juin prouve qu'une correction et une réfection du cours d'eau doivent être exécutées dans les plus brefs délais; un débit d'eau de 19 m³ par seconde a été mesuré au plus fort de la tempête. Les différentes mises en garde émises par le Conseil municipal depuis plusieurs années au sujet du danger de la Suze, ne doivent plus être prises à la légère et des mesures doivent

impérativement être mises en œuvre au plus vite.

Le réseau d'eau est toujours alimenté par la commune de Saint-Imier. Des analyses de l'eau de Villeret sont en cours et, dès le feu vert des laboratoires, le réseau d'eau du village sera remis en service par le département de la voirie.

Le sentier de la Combe Grède a également été touché dans sa partie inférieure. Celui-ci a été rapidement remis en état par les bénévoles qui se sont mobilisés samedi dernier. Toutefois, la prudence reste de mise le long de ce parcours bucolique.

L'exécutif tient à adresser ses plus sincères remerciements pour le soutien et l'aide des sapeurs-pompiers d'Erguël, de la Protection civile du Jura bernois, de la Goule, de la commune de Saint-Imier, de l'Office des Ponts et Chaussées, des élèves du syndicat scolaire CoViCou, des bénévoles du sentier, du personnel communal, sans oublier toutes les personnes et les agriculteurs du village qui se sont spontanément mis à disposition de la population pour procéder aux 1^{ères} interventions d'urgence.

Les membres de l'exécutif sont à votre entière disposition en cas de question ou de problème et suivent l'évolution de la situation avec une grande attention. | *cm*

SAINT-IMIER

Déménagement du site de la BCBE de Saint-Imier

La Banque Cantonale Bernoise SA (BCBE) a ouvert lundi son nouveau site à Saint-Imier, sis à la place du Marché 5. La BCBE y renforce le conseil personnalisé, offre à la clientèle davantage de flexibilité grâce à la nouvelle zone en libre-service et entend transmettre ses connaissances lors de séminaires organisés à l'atelier place du marché.

La BCBE occupait ses locaux à la rue Basse 2, à Saint-Imier, depuis 1903. Elle a toutefois décidé de déménager à la place du Marché 5 dans des locaux mieux situés et plus adaptés à ses nouvelles offres. La banque sera ainsi en mesure de répondre aux besoins actuels de la clientèle. Les nouveaux locaux ont fait l'objet de travaux de mi-février à fin juin 2021. Depuis le lundi 28 juin, la banque accueille ses clients dans un site plus ouvert et plus moderne. Tous les collaborateurs de la BCBE de Saint-Imier continueront de travailler sur place, où ils s'occuperont des affaires financières des clients. Le site est désormais ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. En outre, les clients peuvent bénéficier en semaine d'un conseil personnalisé de 7h à 19h, sur rendez-vous.

Davantage de souplesse et de possibilités

Ces dernières années, l'importance des opérations au guichet n'a cessé de diminuer; aujourd'hui, les clients souhaitent avant tout recevoir un conseil personnalisé, pouvoir utiliser des outils numériques et avoir la possibilité d'effectuer leurs opérations bancaires de manière autonome et flexible. Cette évolution est prise en compte sur le nouveau site de la BCBE à Saint-Imier. Non seulement le site a été réaménagé, mais il offre aussi bien plus de



possibilités. Dans la nouvelle zone en libre-service, accessible 24h/24, un bancomat permet de verser et de retirer des billets en francs suisses et en euros, et également de verser des francs suisses en monnaie. De plus, la zone en libre-service est équipée du portail services permettant aux clients d'accéder directement à l'e-banking de la BCBE au moyen de leur carte Maestro. Il est ainsi possible d'effectuer facilement nombre d'opérations bancaires, telles que le paiement de factures ou l'adaptation d'ordres permanents, à toute heure et dans un environnement sûr. «La nouvelle zone en libre-service répond aux besoins de flexibilité des clients, puisqu'ils ont désormais la possibilité de réaliser une grande partie de leurs opérations quand ils le souhaitent, grâce aux divers appareils. Nous continuerons bien entendu à les aider à régler leurs affaires bancaires», explique Stéphane

Schwendimann, responsable de la BCBE de Saint-Imier. En outre, les clients bénéficient d'une assistance sur place pour configurer et utiliser le portail clientèle de la BCBE, l'App BCBE ou TWINT, un mode de paiement à l'aide d'un smartphone, par exemple.

Un espace servant à transmettre des connaissances

A l'avenir, l'attention de la clientèle sera attirée par l'atelier place du marché. Des séminaires sur des sujets les plus divers y seront régulièrement organisés. «Nous souhaitons partager nos connaissances avec nos clients et leur offrir des prestations supplémentaires à la BCBE de Saint-Imier», souligne Stéphane Schwendimann. «Nous proposerons, avec des spécialistes, des événements ayant trait au thème de l'argent, mais également à des sujets qui vont bien au-delà des questions

financières.» De plus, les clients auront la possibilité de réserver cet espace afin d'y organiser, gratuitement et en dehors des horaires d'ouverture du site également, des séances ou des réunions d'association par exemple.

Aux côtés de nos clients

Sur le nouveau site de Saint-Imier, l'offre de conseil personnalisé sera étendue et redéfinie. «Notre univers de travail a changé suite au déménagement et au réaménagement du site. Nous sommes ainsi amenés à évoluer et à changer de rôle, de conseiller bancaire à agent d'accueil, coach du numérique et coach financier. Ces raisons font que nous avons plus de temps à consacrer aux clients», explique Stéphane Schwendimann avant d'ajouter: «Nos clients peuvent compter sur leur coach financier attiré. Nous les accompagnons, attirons suffisamment tôt leur attention sur des sujets majeurs se rapportant à divers aspects de leur vie ou de leur entreprise et sommes encore davantage attentifs à leurs besoins». Dans le but de déceler et de satisfaire les besoins de la clientèle le plus tôt possible, la banque unit ses domaines de compétences en recourant à sa longue expérience de prestataire financier. La collaboration entre spécialistes s'en trouve renforcée, sur le plan de l'organisation et des thématiques. | bcbe

SAINT-IMIER

Nouvelle visite guidée interactive de la ville



Photo: © Pindex

Les 10 et 11 juillet prochain, la ville de Saint-Imier inaugure sa nouvelle visite guidée interactive. Mettant en lumière la vie des habitants de la cité imérienne d'autrefois, elle est née d'un partenariat entre Pindex et la commune. Le contenu quant à lui a été créé par l'Association Fluorescence, experte dans le domaine de la médiation culturelle, sur la base des archives de la fondation Mémoires d'Ici, le centre de recherche et de documentation du Jura bernois.

Le parcours sera en ligne via l'application mobile Pindex, disponible sur iOS et Android. Cette nouvelle visite guidée interactive est issue d'une volonté de digitaliser et de redynamiser l'ancien parcours touristique de la ville d'après le guide papier *Saint-Imier à pied*.

Débuté en 2018, le projet a commencé par une phase d'exploration des nouvelles technologies disponibles. Ce mandat commandé par la Commission économie et tourisme est le fruit d'une collaboration réussie entre trois acteurs régionaux: l'Asso-

ciation Fluorescence, Mémoires d'Ici et Pindex. Au départ de la gare de Saint-Imier, le parcours *Saint-Imier vue par ses habitants* comporte 10 points d'intérêt éparpillés à travers la ville. Alliant technologie de localisation grâce à des balises Bluetooth et une application mobile, le parcours à réaliser par soi-même plonge le visiteur dans le passé. Combiné à la technologie d'aujourd'hui, de nombreuses fonctionnalités mêlant interaction et immersion sont à découvrir. Les visiteurs pourront ainsi découvrir des témoignages d'habitants d'hier et d'aujourd'hui sous la forme d'audio et retrouver les façades d'origine d'anciennes bâtisses. Parallèlement à la découverte d'images d'archives et de fichiers audio et vidéo, le visiteur est invité à scanner les bâtiments alentours: grâce à une fonctionnalité de détection d'images, il déclenchera la suite de la visite. Différentes formes de quiz sont aussi proposées au public, permettant de tester ses connaissances de Saint-Imier. |jb

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Intempéries: actions préventives ciblées

La région n'a pas été épargnée par les orages ces derniers temps. La préfète du Jura bernois a par conséquent appelé les communes à informer la population des actions préventives à entreprendre en cas d'alerte météo.

La météo a causé énormément de dégâts, souligne Stéphanie Niederhauser dans son courriel aux communes. «Les corps des sapeurs-pompiers de l'arrondissement ont effectué un énorme et remarquable travail.» Mais de nouveaux orages violents étant toujours possibles, elle en appelle à titre préventif à la collaboration pour tenter de contribuer à limiter les dégâts. En effet, en cas de catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, etc.), les corps de sapeurs-pompiers ne peuvent pas être au four et au moulin. Ils doivent fixer des priorités en fonction des urgences et de la situation. C'est pourquoi elle a listé quelques actions préventives ciblées qui lui ont

été communiquées par les spécialistes:

- Nettoyer les caniveaux et dégager les écoulements.
- Obstruer les sauts de loupes et autres accès où l'eau pourrait s'engouffrer à l'aide de planches, de sacs remplis de sable ou de gravier, avec des feuilles plastiques.
- Condamner les entrées de caves ou autres portes situées dans des endroits jugés comme points faibles à l'aide de sacs remplis de sable, de planche de bois ou autres. Creuser des rigoles ou placer des entraves dans le but de détourner le flux d'eau peut s'avérer être déjà très judicieux.

- Fermer les fenêtres dans les sous-sols.
- Obstruer les fenêtres ou portes dont l'étanchéité n'est plus optimale avec des serpillères par exemple.

Dès l'apparition d'eau en sous-sol, il faut l'évacuer à l'aide de pompes ou avec des sceaux. Chaque objet immobilier devrait aujourd'hui être équipé avec une pompe domestique que proposent tous les commerces de bricolage. «Les sapeurs-pompiers ne pourront malheureusement pas aider partout pour quelques centimètres d'eau accumulés dans les sous-sols», avertit la préfète.

| cm

Rue du Vallon et rue Saint-Martin

Fermeture du carrefour à la circulation

Les travaux à la rue du Vallon se poursuivent selon le programme prévu. La pose des réseaux souterrains de distribution de l'eau potable, du gaz et de l'électricité est terminée dans le secteur est du chantier.

Il s'agit désormais d'installer une armoire électrique au

sud du bâtiment sis à la rue du Vallon 25. Pour l'alimenter, le carrefour entre la rue du Vallon et la rue Saint-Martin est fermé à la circulation depuis le lundi 28 juin. Les accès piétonniers aux immeubles riverains sont par contre garantis en tout temps.

Merci de respecter la signalisation spéciale

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation spéciale mise en place à cette occasion. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension. | cm

Rue Bakounine: fin du chantier communal

Le chantier de viabilisation du quartier résidentiel La Clef-Bakounine connaîtra sa dernière étape durant la semaine du 12 au 16 juillet. Le point final interviendra avec la pose de la couche de roulement sur la chaussée à la rue Bakounine.

Bien que le programme définitif des travaux puisse encore évoluer en fonction des conditions météorologiques, il est prévu de fermer la chaussée du lundi 12 juillet à 13h30 au mer-

credi 14 juillet à 7h30. Durant cette période, toute circulation sera interdite, à l'exception des accès piétonniers.

Une information complémentaire avec le programme définitif sera distribuée aux riverains la semaine précédant les travaux. Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation spéciale qui sera mise en place à cette occasion. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension. | cm

Horaire d'été à l'administration

Suite à l'expérience positive des dernières années, la Municipalité de Saint-Imier va réintroduire un horaire d'été allégé. Ainsi, l'administration communale sera disponible selon des plages réduites du lundi 12 juillet au vendredi 6 août.

Durant ces quatre semaines, l'administration et les différents services municipaux seront ouverts uniquement le matin, selon l'horaire habituel, soit de 8h à 11h45, à l'exception du jeudi. Ce jour-là, ils resteront fermés toute la journée. La population aura toutefois la possibilité de fixer un rendez-vous en dehors de ces plages horaires.

Pour ce qui est des services de piquet, ils resteront évidemment atteignables, mais uniquement pour les cas d'urgence (électricité, eau et gaz). | cm

La Fête nationale à nouveau célébrée

Après une interruption imposée par la pandémie en 2020, la tradition reprend ses droits cette année. Les communes de Saint-Imier et de Villeret célébreront ensemble la Fête nationale le 31 juillet prochain. Mises sur pied par l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier (ESSN), les festivités auront lieu sur la Place du Marché dès 18 heures. Réservez d'ores et déjà la date! Des informations détaillées suivront dans le courant du mois de juillet. | cm

Pause estivale

Les membres de l'Exécutif imérien siégeront une dernière fois avant la pause estivale le mardi 6 juillet prochain. A l'issue de cette vingt-quatrième séance ordinaire de l'année, ils observeront une pause d'un mois. Les délibérations reprendront le mardi 10 août. Le Conseil municipal souhaite un très bel été à toutes et à tous. | cm

Zone bleue entre parenthèses

Saint-Imier se met une nouvelle fois à l'heure estivale en matière de parking. Compte tenu des expériences positives enregistrées ces dernières années, il a en effet été décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue durant un mois.

Du lundi 12 juillet au samedi 7 août y compris, les automobilistes pourront garer leur véhicule dans les secteurs en zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire. Mais, il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées également durant cette période de quatre semaines. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Entretien des sentiers pédestres de la Commune



Sentier du Château

Le mercredi 9 juin, onze bénévoles de Pro Saint-Imier se sont déployés sur le territoire communal de Sonvilier afin d'entretenir les sentiers pédestres: château d'Erguël, combe Feuherette et tronçon sentier de la Guerre – Plan de Fribourg.

De plus, la place de pique-nique sise au Plan de Fribourg a été nettoyée et débroussaillée.

Pour terminer, le poteau indicateur du chemin pédestre national N° 2 du *Trans Swiss Trail* à la bifurcation de la route des Places – Fontaine Rouge a été remplacé.

Le Conseil Communal remercie chaleureusement les bénévoles de Pro Saint-Imier pour le magnifique travail réalisé.

Seule ombre au tableau: le passage en métal installé il y a peu a été vraisemblablement saccagé par un vététiste.

Les vététistes ne font pas bon ménage avec les randonneurs sur des sentiers pédestres.

A force de passages, ils créent des ornières dans lesquelles l'eau ravine et enlève l'humus.

Nous rappelons qu'en vertu de l'art. 43 de la loi sur la circulation routière (LCR), les véhicules automobiles et les cycles n'emprunteront pas les chemins qui ne se prêtent pas ou ne sont manifestement destinés à leur circulation, par exemple les chemins réservés aux piétons ou au tourisme pédestre. S'appliquant sur l'ensemble du territoire suisse, cette règle est contraignante même sans signalisation. Aussi, le vététiste doit toujours évaluer si le chemin est adapté à la pratique du VTT. | *cm*

Mesures de prévention

A la suite des différents épisodes d'intempéries violentes intervenus ces dernières semaines, de nombreux dégâts ont été constatés sur le territoire communal.

Les services communaux et le Corps des Sapeurs-pompiers d'Erguël ont été mis à contribution à maintes reprises pour soutenir la population. Les alarmes ont été traitées selon l'urgence de la situation, dans l'impossibilité d'intervenir partout en même temps. Ils en sont chaleureusement remerciés.

Ces situations risquent de se produire plus régulièrement et il est important que des mesures de prévention soient mises en place. La responsabilité des propriétaires d'immeuble demeure entière pour la protection et prévention dans leurs biens. La liste ci-dessous, non exhaustive, peut permettre à tout un chacun, sinon d'éviter, tout au moins de limiter les dégâts.



- Nettoyer les caniveaux et dégager les écoulements.
- Obstruer les sauts de loups et autres accès où l'eau pourrait s'engouffrer à l'aide de planches, de sacs remplis de sable ou de gravier, avec des feuilles de plastique.
- Condamner les entrées de caves ou autres portes situées dans des endroits jugés comme point faible à l'aide de sacs remplis de sable, de planches de bois ou autres. Creuser des rigoles ou placer des entraves dans le but de détourner le flux d'eau peut s'avérer être déjà très judicieux.
- Fermer les fenêtres dans les sous-sols.
- Obstruer les fenêtres ou portes dont l'étanchéité n'est plus optimale avec des serpilleres par exemple.
- Dès l'apparition d'eau en sous-sol, il faut évacuer à l'aide de pompes ou avec des sceaux (chaque objet immobilier devrait aujourd'hui être équipé avec une pompe domestique que propose tous les commerces de bricolage). Les sapeurs-pompiers ne pourront malheureusement pas aider partout pour quelques centimètres d'eau accumulés dans les sous-sols.

Nous remercions la population de prendre note de ces informations, en espérant que ces situations ne génèrent plus de dommages. | *cm*



Passage en métal endommagé

FIN D'ÉTUDES Ils ont reçu leur diplôme

En cette fin d'année scolaire, plusieurs étudiants de notre région ont réussi leurs examens de fin de formation.

De la Fondation Rurale Interjurassienne

- Agropaticien-ne-s AFP: Jayson Gonçalves, Saint-Imier
- Agriculteurs-rices CFC: Mathias Bühler, Cortébert, Sacha Bühler, Cortébert, Florian Grosjean, Péry
- Employé-e-s en intendance AFP: Kylie Vuilleumier, Sonvilier
- Gestionnaires en intendance CFC: Chloé Falco, Tramelan

Lycée Blaise-Cendrars maturité fédérale

- OS Arts visuels: Livio Paupe, La Ferrière
- OS Biologie et chimie: Eva Leimgruber, La Ferrière; Dario Silva Alves, Saint-Imier
- OS Economie et droit: Benoît Juillerat, Saint-Imier; Sarah Dufour, Renan
- OS Musique: Tania Vega, La Ferrière
- OS Physique et app. des maths: Eino Rissanen, Sonvilier

De l'Ecole Supérieure de Commerce Bienne

- Certificat fédéral de maturité professionnelle avec CFC: Lori Contino, Orvin; Joris Medici, Plagne
- MP et CFC employé de commerce: Eric Bellavita, Sonceboz-Sombeval; Nolan Doutaz, Saint-Imier; Dylan Tuma, Frinwillier

Nous les félicitons et leur souhaitons plein de succès pour la suite de leur carrière. | *fac*

Fermeture estivale

L'administration communale sera fermée du lundi 19 juillet jusqu'au vendredi 6 août. Réouverture aux horaires habituels le mardi 10 août.

En cas d'urgence uniquement, une permanence est assurée:

- du 19 juillet au 23 juillet, Michel Maurer au 079 945 11 50
- du 26 juillet au 30 juillet, Rosemarie Jeanneret au 079 590 77 36
- du 2 août au 6 août, Cyril Hug au 079 407 00 16

| *cm*

Réouverture: rappel des horaires

- Lundi: fermé
- Mardi: de 8h à 12h
- Mercredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi: fermé

Nous répondons au téléphone

- Lundi: de 10h à 12h
- Mardi: de 10h à 12h
- Mercredi: de 10h à 12h
- Jeudi: de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Nous contacter

- Secrétariat, secrétariat général, secrétariat du Conseil

municipal: administration@sonvilier.ch

- Administration des finances, gestion financière, comptabilité, facturation: caisse@sonvilier.ch

- Contrôle des habitants et étrangers, impôts et valeurs officielles, crèche municipale et bons de gardes, procès-verbaux de scellés, rappels débiteurs: impôts@sonvilier.ch

- Permis de construire, gestion des appartements communaux à louer, site internet: constructions@sonvilier.ch

Le Conseil municipal et le personnel communal souhaitent un bel été à tous. | *cm*

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Fermeture estivale

Durant les vacances d'été, le bureau communal de La Ferrière est fermé du vendredi 16 juillet à midi au lundi 2 août à 10h.

Pour les personnes devant s'inscrire au chômage, les coordonnées de l'ORP sont les suivantes: rue du Quai 20, 2710 Tavannes, tél.: 031 636 17 00. Ainsi que les

heures d'ouverture: lundi-jeudi 8h-12h/13h30-17h et vendredi 8h-12h/ 13h30-16h30.

En cas d'urgence ou pour les personnes désirant consulter les demandes de permis de construire en dépôt public, prendre directement contact avec Bernard Tschäppät, maire de La Ferrière au 079 674 51 02.

Nous vous souhaitons de belles vacances estivales. | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



La Ferrière

Milca Alpina s'installe en 1913 dans l'ancienne fabrique de ressorts Alpa. Elle y produit aussitôt de la farine lactée, puis des pâtes alimentaires de 1924 à 1976. De cette longue histoire qui a marqué la région, retenons, pour l'anecdote l'autorisation accordée par le Conseil exécutif cantonal du 19 août 1919: deux boulangers peuvent travailler de nuit pendant 30 jours à l'exception des nuits du samedi au lundi, à condition qu'ils soient âgés de plus de 18 ans et qu'ils aient un supplément de salaire de 25%.

Le bâtiment a été transformé en habitation locative vers 1990.

Carte postale estampillée par le poste de campagne « Bataillon 129 ».

© Mémoires d'Ici, Fonds Roland Choffat

APÉRICIP

La rue, dernier espace de liberté pour les jeunes ?



Lors de ce premier ApériCIP depuis longtemps, la moyenne d'âge n'était pas la même sur scène que dans le public

Après des mois d'interruption pour cause de mesures sanitaires, le Centre Interrégional de Perfectionnement de Tramelan, en collaboration avec TeleBilingue, a pu à nouveau organiser un débat ApériCIP en public, le jeudi 24 juin. Avec, au menu, la question: « Jeunes dans la rue: pour s'engager ou pour traîner? »

Trois jeunes et un vieux pour une discussion sans langue de bois

Le débat animé par Claudia Nuara réunissait la jeune militante des causes climatiques de Sornetan Pauline Gueissaz, le jeune Cyril Alarcon, graphiste et fondateur de l'association Face au Mur à Tavannes, le jeune toujours politicien de La Neuveville Cyprien Louis, qui a été notamment le plus jeune membre élu au Conseil du Jura bernois, et enfin le maire de Saint-Imier, Patrick Tanner, qui faisait, lui, figure de Matusalem avec ses 43 ans. « Je redoute un peu ce débat, parce que je sais que je vais passer pour le vieil empêchement de tourner en rond, même si je me préoccupe beaucoup des problèmes que rencontrent les jeunes » a-t-il d'ailleurs déclaré en se présentant.

Et effectivement conflit de générations il y a bien eu sur la scène du CIP. C'est Pauline Gueissaz qui s'est montrée la plus virulente en affirmant d'entrée que la politique avait fait son temps, qu'elle n'était plus efficace ni crédible et qu'il fallait que les jeunes générations prennent leur destin en main, même s'il fallait passer par des chemins peu institutionnels.

Cyril Alarcon n'a pas rejeté aussi clairement le monde politique, mais s'est plaint des lenteurs et des complications administratives pour obtenir la moindre autorisation auprès des autorités, qui ne correspondent pas du tout au mode de fonctionnement des jeunes.

Déjà beaucoup plus nuancé, l'expérience politique oblige, Cyprien Louis, représentant du Jura bernois au comité cantonal des Verts, estime, lui, que l'on peut faire confiance à notre système politique et que toutes les revendications peuvent être discutées dans les parlements. Mais il reconnaît que la pression de la rue peut jouer un rôle non négligeable.

Patrick Tanner admet bien volontiers qu'il y a effectivement un fossé qui sépare la *vieille garde* politique des attentes urgentes de la jeunesse, qui n'est pas toujours bien au courant du fonctionnement de la vie politique et n'utilise que peu les outils institutionnels à sa disposition.

Qu'est-ce que la rue, en fait ?

Pourquoi descend-on dans la rue et que représente ce lieu difficile à définir ?

Pour le maire de Saint-Imier, il s'agit d'un espace commun, qui est régi par les règles de plus en plus complexes, qu'il n'est pas toujours facile de faire respecter. Preuve en est la décision radicale qu'ont prise les autorités imériennes l'été dernier, en interdisant les regroupements sur cinq places publiques durant la nuit. Cette répression a été la réponse apportée à la montée des incivilités constatée à la fin du mois de juillet.

Selon Cyril Alarcon, la rue est avant tout un lieu de rencontre et d'échange. « C'est là que les jeunes se réunissent et pratiquent toutes sortes d'activités. Le problème, c'est le manque d'infrastructures qui leur sont dédiées. Alors, forcément, ils ne restent pas toujours dans la légalité. Mais quand on voit le temps qu'il faut pour recevoir l'autorisation de taguer légalement un bout de mur, on peut comprendre. Alors, imaginez la patience dont il faut faire preuve pour obtenir un local où se réunir, par exemple! »

« Pour moi, descendre dans la rue, c'est une véritable thérapie, explique Pauline Gueissaz. Il faut à tout prix reconquérir cet espace public. La rue est à tout le monde. C'est là qu'on peut rencontrer les gens. C'est là que les générations peuvent se mêler. C'est là qu'on se sent moins seul lorsqu'on cherche à mener un combat. Il est tout de même absurde de devoir quémander une autorisation pour placer, par exemple, un bac de pharmacie au coin de la rue, alors qu'elle devrait être notre bien commun! »

Et le covid n'a rien arrangé

Si le manque d'infrastructures culturelles et la méfiance des jeunes envers le monde politique étaient déjà bien présents avant la pandémie, cette dernière n'a fait qu'aggraver la situation. De l'avis des quatre intervenants, les jeunes ont beaucoup souffert des mesures sanitaires imposées, qui les ont littéralement jetés à la rue, puisque les autres endroits de réunion n'étaient plus disponibles. Et durant cette

période, on s'est surtout préoccupé du sort des aînés, sans écouter les souffrances de la jeunesse. Force est de constater qu'il n'existe pas de lobby pour représenter l'opinion des jeunes et que les politiciennes et les politiciens en place font encore trop souvent la sourde oreille à leurs revendications.

Cinquième invité de Claudia Nuara, mais qui n'était pas présent sur le plateau, le travailleur de rue Neves Kalemba a encore renforcé l'idée qu'on ne faisait rien ou en tout cas pas assez pour les jeunes. Depuis des années, il se bat au quotidien pour tenter de redonner une motivation à des jeunes en difficulté qui ont adopté la rue comme seconde résidence, pour leur éviter les échecs et les descentes aux enfers qu'il a lui-même connus. L'année dernière, la municipalité de Saint-Imier a fini par l'engager pour tenter de calmer les esprits échauffés qui hantaient les nuits de la cité. Il a été engagé pendant trois mois.

Le témoignage de Neves Kalemba, adressé plus particulièrement à Patrick Tanner, a montré quelle distance séparait encore les revendications parfois virulentes de la jeunesse et les discours certes bienveillants, mais tellement attentistes du monde politique qui les reçoit généralement avec un « nous allons étudier la question », qui laisse présager que l'étude va être bien longue.

Une amorce de discussion prometteuse

Le débat franc et très peu politiquement correct de cet ApériCIP aura eu le mérite de mettre en lumière un problème profond et de plus en plus urgent à traiter de notre société, pour permettre à celle-ci de se réinventer avec les idées des générations nouvelles.

Et nous laisserons le dernier mot à Pauline Gueissaz, dont la verve lui permettrait sans doute de briller en politique, si un jour elle changeait d'avis. Au reproche sur l'attitude quelque peu irrespectueuse de la jeunesse, elle a répondu: « Les jeunes ne sont que résultat des vieux! » | *tl*

L'intégralité de l'enregistrement de cet ApériCIP peut être visionné sur le site de TeleBilingue: www.telebilingue.ch

EN SALLES

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

THE UNITED STATES VS. BILLIE HOLIDAY
VENDREDI 2 JUILLET, 18 H
LUNDI 5 JUILLET, 18 H

de Lee Daniels, avec Andra Day, Evan Ross, Garrett Hedlund. L'histoire émouvante de la légendaire chanteuse de jazz Billie Holiday qui s'est battue contre les discriminations raciales et contre l'oppression de l'Etat sur une large partie de la population américaine. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 08.

UN ESPION ORDINAIRE THE COURIER
VENDREDI 2 JUILLET, 20 H
SAMEDI 3 JUILLET, 21 H
DIMANCHE 4 JUILLET, 17 H

de Dominic Cooklangue, avec Rachel Brosnahan, Benedict Cumberbatch. L'histoire vraie de l'homme d'affaires Greville Wynne et de sa source russe Oleg Penkovski dit *Ironbark* qui aida la CIA et le M16 à pénétrer le programme nucléaire soviétique durant la Guerre froide. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 52.

SŒURS
SAMEDI 3 JUILLET, 18 H
DIMANCHE 4 JUILLET, 20 H

de Yamina Benguigui, avec Isabelle Adjani, Rachida Brakni, Maiwenn. Depuis trente ans, trois sœurs franco-algériennes, Zorah, Nohra et Djamilia vivent dans l'espoir de

retrouver leur frère Rheda, enlevé par leur père et caché en Algérie. Alors qu'elles apprennent que ce père est mourant, elles décident de partir toutes les trois le retrouver en Algérie dans l'espoir qu'il leur révèle où est leur frère. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 39.

CONJURING 3 : SOUS L'EMPRISE DU DIABLE
LUNDI 5 JUILLET, 20 H 30

reprise.

ANNETTE
MARDI 6 JUILLET, 20 H
JEUDI 8 JUILLET, 17 H 45

de Léos Carax, avec Adam Driver, Marion Cotillard. Los Angeles, de nos jours. Henry est un comédien de stand-up à l'humour féroce et Ann une cantatrice de renommée internationale. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 21.

BLACK WIDOW
MERCREDI 7 JUILLET, 17 H 45 ET 20 H 30
JEUDI 8 JUILLET, 20 H 30

de Cate Shortland, avec Scarlett Johansson, Florence Pugh, Natasha Romanoff, alias Black Widow, voit resurgir la part la plus sombre de son passé pour faire face à une redoutable conspiration liée à sa vie d'autrefois. En français. Durée 2 h 13.

AU ROYAL À TAVANNES

HITMAN & BODYGUARD 2
VENDREDI 2 JUILLET, 20 H 30
SAMEDI 3 JUILLET, 17 H
DIMANCHE 4 JUILLET, 20 H

de Patrick Hugues, avec Ryan Reynolds, Samuel L. Jackson, Salma Hayek. Cette suite reprend quelques années après les événements du premier film. Le garde du corps Michael Bryce et l'assassin Darius Kincaid restent amis et les deux hommes se lancent dans une nouvelle aventure pour sauver la femme de Darius, Sonia, de nouvelles menaces. En français. 16 ans. Durée 1 h 57.

PRÉSIDENTS
SAMEDI 3 JUILLET, 21 H
DIMANCHE 4 JUILLET, 17 H
LUNDI 5 JUILLET, 20 H
MARDI 6 JUILLET, 20 H

de Anne Fontaine, avec Jean Dujardin, Grégory Gadebois. Nicolas,

un ancien Président de la République, supporte mal l'arrêt de sa vie politique. Les circonstances lui permettent d'espérer un retour sur le devant de la scène. En français. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 40.

THE FATHER
VENDREDI 2 JUILLET, 18 H

reprise.

LES CROODS 2 UNE NOUVELLE ÈRE
MERCREDI 7 JUILLET, 9 H 30
JEUDI 8 JUILLET, 9 H 30

de Joël Crawford. Les Croods doivent trouver un nouveau lieu pour vivre. La toute première famille préhistorique va donc partir à la découverte du monde en quête d'une nouvelle maison dans un environnement plus sûr. En français. 6 ans. Durée 1 h 35.

AVIS MORTUAIRE

« La vie, c'est le train, ce n'est pas la gare »
Paulo Coelho

Son épouse, Sylvie Châtelain
Son fils, Vincent Châtelain et son compagnon, Pascal Hofer
Son frère et sa belle-sœur, Florian et Yolande Châtelain et famille
Sa sœur et son beau-frère, Marlène et Denis Juillerat et famille
Sa belle-sœur et son beau-frère,
Françoise et Jean-Pierre Muller et famille
Son beau-frère, Philippe Roth et sa compagne
Ses cousines et cousins, nièces et neveux, filleules et filleul ainsi que les familles parentes et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Germain Châtelain

qui s'en est allé, le samedi 26 juin 2021, dans sa 73^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le 1^{er} juillet au Centre funéraire de Saint-Georges à Genève.

La famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de l'EMS « Les Tilleuls » pour sa gentillesse et ses bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part

AGORA

Un récital de flûte et de piano

Mis sur pied par l'association Agora, ce concert aura lieu dimanche 4 juillet à 17 h à l'église réformée de Tramelan. Au programme: des œuvres de W.A. Mozart, F. Mendelssohn, A. Foote, F. Lopez-Martin et M. Bonis.

Christian Delafontaine et Christian Chamorel doivent leur complicité à un premier projet commun, lors du cycle de concerts *la Carte Musicale de l'été* à Yverdon-Bains en 2014. Comme souvent dans le monde des musiciens, un projet en a appelé d'autres, et les deux musiciens ont donné par la suite de nombreux concerts ensemble en Suisse, en Italie, mais aussi au Japon lors d'une tournée de cinq concerts en octobre 2015. Leur répertoire pour flûte et piano s'étend de la période baroque à la musique du 20^e siècle. Ils ont à cœur d'interpréter des œuvres classiques et romantiques hors des sentiers connus, et n'hésitent pas à adapter des morceaux écrits à l'origine pour d'autres instruments. Le public tramelot se souvient de leur magni-

fique concert de septembre 2017 qui avait rencontré un beau succès. Christian Delafontaine est directeur musical de l'orchestre d'Yverdon depuis 1998, et actuellement flûte solo de l'Orchestre de Chambre de Zurich et de l'Orchestre des Festivals Strings de Lucerne. Christian Chamorel est quant à lui l'un des pianistes suisses les plus primés de sa génération, lauréat de plusieurs concours internationaux (Concours *Gian Battista Viotti* à Vercelli, *Premio Iturbi* de Valencia, Beethoven de Vienne, Konzertgesellschaft München). Il accompagne en outre de nombreux instrumentistes de renommée internationale comme le violoniste Pierre Amoyal, le quatuor Sine Nomine ou encore la violoniste Rachel Kolly d'Alba.

Pour leur retour à Tramelan, les deux musiciens propose-

ront en ouverture la Sonate en Sol Majeur K. 379 de Mozart, écrite à l'origine pour piano et violon. Elle sera suivie du féérique et enjoué Rondo op. 14 de Mendelssohn. Des œuvres d'Arthur Foote, Francisco Lopez-Martin et de la compositrice française Mel Bonis complètent ce généreux programme. L'association Agora invite la population de la région à venir écouter ce beau concert, et se réjouit de retrouver un public nombreux. | *mr*

Récital Flûte et Piano
Eglise réformée de Tramelan
Dimanche 4 juillet à 17 h
20 francs
AVS 15 francs
Etudiants, apprentis 10 francs
Réservations conseillées
Association Agora
agora.tramelan@gmail.com
078 762 75 80



Christian Delafontaine, virtuose de la flûte

JURA BERNOIS TOURISME

Un été de visites guidées dans le Jura bernois

Durant les vacances estivales, les visiteurs et les habitants de la région auront l'occasion de participer à une visite guidée chaque jour. En effet, du vendredi 2 juillet au dimanche 15 août, Jura bernois Tourisme organise 45 visites guidées (36 en français, 9 en allemand). En lieu et place des dates habituelles étalées d'avril à octobre et pour répondre à la belle fréquentation touristique attendue, ces visites sont condensées, cette année, sur les vacances scolaires. Elles permettront de découvrir ou redécouvrir des lieux emblématiques de la région.

Onze types de visites seront au programme à divers moments de la journée: Abbaye de Bellelay, La Neuveville, La Neuveville aux lanternes, La Neuveville Lieutenant Jacquat, Moutier, Du Soleil à Mont-Soleil, Saint-Imier, Salaire de la Suze à Courtelary, Tavannes, Tramelan et Tour de Moron à Valbirse.



Visite guidée, Tramelan



Du soleil à Mont-Soleil

Après cette longue période d'inaction liée à la pandémie, les 17 guides et 2 comédiennes se réjouissent de partager de nouveau leurs connaissances et de faire déambuler les hôtes dans les recoins du Jura bernois. La réservation est obligatoire via le site Internet: www.jurabernois.ch ou dans les bureaux d'accueil touristique de Jura bernois Tourisme à Moutier, Saint-Imier et La Neuveville. Des renseignements peuvent être obtenus au 032 494 53 43 (Jura bernois Tourisme Moutier). Les tarifs sont identiques pour toutes les visites: 10 francs (adulte), 8 francs (AVS, AI, étudiant), 5 francs (enfant). | jura.bernois.tourisme

TERRASSE DES NATIONS

Communautés étrangères présentent-vous !

C'est avec cette question qu'un groupe ad hoc de Pro-Motion a souhaité répondre en réunissant les différentes nations de Tramelan sur les terrasses qui ornent le centre commercial. Un premier contact a été pris avec les cinq communautés les plus présentes à Tramelan; après une première séance et quelques contacts pris avec différents groupes, un certain enthousiasme s'est dessiné.

L'objectif est que chaque nation se présente avec ses produits culinaires ainsi que boissons, mais également musique. Pour le choix de la date, plusieurs options étaient envisagées et finalement c'est celle qui correspond avec la clôture scolaire qui a été retenue. De plus elle se trouve en plein Euro Foot (quart de finale).

Initialement très enthousiasmées par cette idée, les communautés espagnole et portugaise ont renoncé, certainement refroidies par les mesures Covid. Il est vrai que pour une telle organisation, dans un premier temps ce fut laborieux et compliqué. Mais avec les nouvelles directives, il reste à espérer que le beau temps soit au rendez-vous et que la fête soit belle pour cette première édition.

Nous remercions d'avance les groupes de l'Italie, l'Afghanistan, la France, la Grande-Bretagne et la Suisse

et leur souhaitons plein succès. Et merci également à tous les participants.

L'Italie se trouve devant la Dolce Vita et vous propose son Trio de pâtes, bière italienne et grappa. Ecran TV à l'intérieur et musique italienne. Le stand afghan se trouve devant la Zürich assurance et vous fera découvrir les spécialités de ce pays exotique. La France se trouve vers l'épicerie l'Authentic. Christine vous propose produits bretons, planches crêpes froides au sarrasin et planches de sardines, ceci au son de cornemuse et binou. Le stand de la Grande-Bretagne se trouve devant chez Houli's Bar et la boucherie Rheinarth et vous propose du rosbif et bien sûr un grand choix de bières. Ecran TV à l'intérieur et animation musicale. La Suisse est sur la Place du Marché avec un grand écran pour les matchs de foot et vente de boissons. La nourriture est assurée par le Kiosque de la Place, grillades et salade de pommes de terre, et le Kebab Deniz avec ses pizzas et kebabs. Diverses animations musicales. Les organisateurs vous attendent nombreux ce samedi 3 juillet à Tramelan, de 9h à 3h.

| au nom des organisateurs, michel tschan, thomas goetschmann

Terrasse des nations
Samedi 3 juillet de 9h à 3h

AGENDA

SAMEDI 3 JUILLET

- Contes pour enfants *La riche marchande, la jeune Elisa et le trésor venu des Indes*, dès 8 ans, CIP, Tramelan, 17h
- Terrasses des nations, Tramelan, de 9h à 3h dimanche matin

DIMANCHE 4 JUILLET

- Ouverture de la Maison Robert à Jorat, Orvin, de 10h à 17h
- Concert de l'AMC, Collégiale, Saint-Imier, 12h 15
- Récital Flûte et Piano, église réformée, Tramelan, 17h

MERCREDI 7 JUILLET

- Animations mobiles de l'AJR à la piscine de Tramelan, de 14h à 17h

VENDREDI 9 JUILLET

- Vernissage des Cadavres exquis photographiques, CIP, Tramelan, dès 18h

MERCREDI 14 JUILLET

- Animations mobiles de l'AJR à la piscine de Tramelan, de 14h à 17h

EXPOSITIONS

- Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, jusqu'au 3 juillet. Lundi-vendredi: 8h-20h, samedi: 15h-18h, dimanche: fermé

- Rencontre photographique Cadavres exquis, CIP, Tramelan, du 9 juillet au 11 septembre. Lu-ve: 8h à 20h, sa: 15h à 20h, di: fermé

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 0023

facile

		1	6		5	9		
	5							3
		4		3		8		
6		7		1		2		8
9								4
8		3		9		7		5
		8		5		4		
	6							8
		2	1		8	6		

RECETTE D'ICI

Entrecôte parisienne marinée et son beurre gremolata

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

- Marinade**
- 1 cc grains de poivre noir
 - 1 cc graines de coriandre
 - 1 petit piment séché
 - 1 feuille de laurier
 - 1 cs vinaigre balsamique brun
 - 5 cs huile d'olive
 - 4 entrecôtes parisiennes

Beurre gremolata

- 100g beurre mou
- Sel
- 6 branches de persil
- ½ zeste de citron râpé



PRÉPARATION

- Déposer les épices dans un mortier, écraser et verser dans un plat. Ajouter le vinaigre et l'huile aux épices et mélanger.
- Enduire les entrecôtes de marinade, laisser mariner 1h à température ambiante et 2h au frais.
- Déposer le beurre dans un bol et bien mélanger avec le sel. Laver, sécher, hacher et ajouter les branches de persil au beurre. Ajouter le zeste de citron et bien mélanger. Verser le beurre dans un papier film, emballer et former un rouleau. Réserver au frais, penser à le sortir environ 30 minutes avant de cuire la viande.
- Couper le beurre gremolata en tranches. Chauffer une poêle à sec. Egotter la viande marinée, la saisir environ 2 minutes de chaque côté. Déposer la viande sur 4 assiettes préchauffées et disposer le beurre gremolata sur les entrecôtes. Servir de suite.

Rubrique offerte par



Boucherie Charcuterie Junod
Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

Le départ approche...

... pensez à faire réviser votre véhicule !

Nouveau
Nous sommes certifiés pour l'entretien des véhicules hybrides et électriques!
N'hésitez pas à nous contacter au 032 489 12 70

Vente et réparation toutes marques



GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70
info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE

GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CARXPert**

A VOTRE SERVICE DEPUIS **40 ANS**

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION DE MINIBUS ET UTILITAIRES

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

GARAGE ET CARROSSERIE SCHWAB Sàrl

Grand-Rue 100
Fax 032 944 18 25

2608 COURTELARY
Tél. 032 944 14 44

ACTION! Contrôle vacances
Vacances annuelles du 12 au 23 juillet 2021
Le team du Garage SCHWAB Courtelary vous souhaite bonne route.
En cas d'urgence: 032 489 28 28

alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES



Garage et Carrosserie MERIJA

Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Remplacement et stockage de vos roues

Eric Pierre
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Carrosserie - Peinture
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluewin.ch

Carrosserie Evalet

Réparations multimarques

Vincent Evalet Rue du Puits 34 2610 St-Imier
Tél. + Fax 032 941 40 20 Natel 078 738 07 98
settimo79@hotmail.com

AUTOMOBILES JAGGI
CORGÉMONT

032 488 33 44
info@jaeggisa.ch

AUTOMOBILES JAGGI SA EST VOTRE GARAGE PARTENAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN ET VOLKSWAGEN UTILITAIRES DANS LE JURA Bernois DEPUIS 1953.

Mécanicien automobile

Rue de la Reuchenette 2
2603 Péry-La Heutte

Tél: 032 485 10 01
079 590 47 59

Garage Toumeni Sàrl
garage@toumeni.ch

A chaque changement de roue/pneu nous vous offrons un check-up du véhicule!

GL Import SA

Tél. 032 843 00 00

Pensez à votre garage de proximité pour l'achat et la pose de pneus d'été à prix très compétitif.

Changement de roues
Fr. 40.-*

Check-up de vacances pour Fr. 49.-

GL Import SA, Saint-Imier
Votre spécialiste pour l'entretien et les réparations des voitures des marques Volkswagen, Audi, SEAT et SKODA

*Lors du changement de roues, l'équilibrage et le nettoyage ne sont pas compris dans le prix. L'offre n'est pas valable pour le changement de pneus. L'offre est valable jusqu'au 31 juillet 2021.

TM GARAGE

032 358 18 16
atelier@tmgarage.ch

Service climatisation: CHF 130.-

Check vacances: CHF 49.-

Contrôle général
Niveaux, freins, pneus, témoins, etc.

Ouvert durant tout l'été!

GARAGE GERBER

2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50



WEMAS

Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

032 487 43 28
info@wemas.ch

PNEUS SERVICE
AUTO - MOTO



Les vacances approchent à grands pas. Nombre d'entre vous vont tailler la route au volant, respectivement au guidon pour découvrir notre magnifique pays ou pour se rendre sous d'autres cieux.

Il s'agit d'une perspective réjouissante qu'il serait bien dommage d'assombrir par des problèmes techniques. Pour arriver en toute sécurité sur votre lieu de villégiature et éviter tout désagrément, une seule recommandation: passez au plus vite chez l'un des spécialistes figurant sur ces pages qui vous garantissent le meilleur des services, ainsi que des conseils précieux pour partir en toute sérénité!

pages spéciales garages 02

vacances

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 2 au 8 juillet: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 2 au 8 juillet: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 6 juillet: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 10 juillet: 9h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 17 août: 16h 30-17h 15

ORVIN centre du village
Mardi 6 juillet: 17h 45-19h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 20 août: 17h 30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 20 août: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 24 août: 16h 30-19h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 20 août: 14h 30-15h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h 30-18h

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h 30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.ch
www.chezcamillebloch.ch

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi: 16h 30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14h 15 à la halle de Péry
Dimanche: 11h-12h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE

centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Mardi: 20h 15-21h 15

60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN
chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER sur le Pont

Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Fermé: du 16 juillet au 2 août
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charrière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Fermé: les après-midis du 12 juillet au 6 août
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

Fermé: du 19 juillet au 6 août

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86

– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66

– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres. Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h.

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Liorol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Saint-Imier | méritait mieux



Une fin de saison tout sourire pour la première équipe du FC Saint-Imier



Daniel Bühler ira entraîner les Neuchâtelois de Boudry la saison prochaine

Les Imériens sont déjà tournés vers un avenir proche et ambitieux, il ne reste qu'à trouver l'homme qui les mènera plus haut.

Pour son dernier match d'une saison plus que particulière, le FC Saint-Imier aurait dû l'emporter. Des inattentions défensives ont permis aux Italo-Neuchâtelois de repartir avec un point. Pas suffisant pour soulever la quatrième place aux jaunes et noirs qui avec un peu plus de précision dans le dernier geste auraient vu les filets adverses trembler bien plus.

L'avenir ne se dessine pas si mal, car après la mise à l'écart de Nathan Jeanneret, on pouvait craindre une certaine hémorragie. Or le calme et la sérénité retrouvés, l'hémorragie ne semble pas poindre à l'horizon. « Mis à part Daniel Bühler qui était prévu, aucun départ n'est annoncé pour l'heure, nous devons encore nous entendre avec Rabbi Nsita par exemple pour qu'il reste des nôtres » signale le président Grégor Doutaz au terme d'une rencontre qu'il a appréciée, et de poursuivre: « Un gars comme Hugo Doutaz (le neveu du président) aimerait connaître la promotion avec

nous, car dans deux ou trois ans, c'est bien la 2° ligue interrégionale qui est notre objectif. Meriton Halimi, Sidney Pellaton, Tomas Chardonnens sont aussi prêts à continuer. Nous sommes encore à la recherche de deux défenseurs pour consolider notre formation. » Mais quel coach pour amener les Imériens à cet objectif? Dernière recrue imérienne, mais qui n'a pas pu être qualifiée, Georges Mbassi coachait Saint-Imier lors de cette dernière rencontre. Récemment établi dans la région en provenance du FC Richemond (2° ligue fribourgeoise), n'est-ce pas un signe? « Ce n'est pas prévu ainsi, Georges est un nouveau joueur (milieu de terrain) chez nous, il a de l'expérience et il donne un coup de main à notre directeur technique Raphaël Bovy. Nous sommes en contact avec trois ou quatre entraîneurs, mais je n'en dirai pas plus, nous serons fixés dans deux semaines environ. » Il faudra donc patienter pour connaître le nouvel homme fort du FC Saint-Imier qui cependant affiche de l'ambition. | gde

Saint-Imier – Audax-Friul 2-2

CLIENTIS FAN ZONE ARENA

A l'abri des intempéries!

Il y a du suspens à la Clientis Fan Zone Arena. Les dirigeants du HC Saint-Imier et du FC Saint-Imier mettent tout en œuvre pour que l'ambiance y soit chaude. Pour braver les intempéries et que vous soyez au sec, un écran géant a été installé sur la terrasse intérieure. C'est donc en toute quiétude que chacun peut venir passer un bon moment de convivialité. Un apéritif, un repas, les bénévoles des deux clubs sont au point pour vous accueillir dans des conditions optimales. Dehors, dedans, venez vivre l'Euro 2020 avec les jaunes et noirs à la Clientis Arena. | gde



Yann Sommer vient de retenir le dernier pénalty de Mbappé, la Fan Zone Arena exulte

VOLLEYBALL CLUB PÉRY

Bravo l'équipe!

Voilà quelques années que notre club n'avait plus vécu un championnat suisse. Ce fut chose faite cette saison, avec notre unique équipe de garçons, les M13.

Bravo pour leur combativité, leur bel esprit d'équipe et leur magnifique 12° place.

Nous n'oublions évidemment pas nos autres équipes minivolley et kidsvolley qui ont, elles aussi, montré de belles performances durant les deux tournois qui leur étaient consacrés cette année.

Bravo les jeunes! Plus d'infos sur www.vbpery.ch | es



Minivolley M13 garçons



Kidsvolley 4



Kidsvolley 1



Minivolley M13 filles

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Les dernières news

Le comité du FCC tient à remercier toutes et tous pour leur soutien durant ces 15 derniers mois très compliqués. Sponsors, donateurs, autorités, parents, joueuses et joueurs, sans qui il aurait été impossible de boucler la saison. Donc un tout grand merci.

Programme

Ce vendredi 2 juillet a lieu la 90° assemblée générale à 19h.

Samedi 3 juillet, rencontre amicale féminine: Courtelary - Lugnez Dampfreux à 15h.

Aujourd'hui, vente de la Carte Vallon Gourmet, de 17h30 à 18h45 à la buvette du FC.



Nous vous rappelons qu'elle vous donne droit, pour 100 francs à aller manger (1 repas payé = 1 offert) et ceci 1x dans chacun des 29 restaurants et métairies du Vallon. Le bénéfice va entièrement à nos juniors du Team Vallon. Au nom du FC Courtelary, je vous souhaite de belles vacances.

| jean-marc tonna, président

HALTÉRO CLUB TRAMELAN

Un tournoi intéressant

La 15° édition du tournoi MFX a eu lieu samedi dernier à Tramelan et a tenu toutes ses promesses.

Les juniors du club ont réussi de belles prestations à l'image de Corentin Schwendimann qui a réussi ses 6 barres.

Le club local a eu le plaisir de revoir Hannes Rey soulever la fonte, et apprécié la venue de Martin Graber, athlète de Rohrschach, qui est venu s'aligner 50 ans exactement après sa première compétition; il a d'ailleurs gagné dans la catégorie vétérans!

En tête du classement Scratch, on retrouve Ziad Haddad du club de Neuchâtel, devant Yannick Sautebin, et Firat Özveren, autre athlète de Neuchâtel. | vv

TENNIS-CLUB MONT-SOLEIL

Fin de parcours pour les tennismans



TC Mail NE 2 et TC Mont-Soleil 3L

Les interclubs de 3° ligue s'achèvent pour le TC Mont-Soleil. Malgré une défaite cuisante 8-1, nous félicitons Tony Kiener qui ramène un point en battant un valeureux Neshat Firouzi. Nous remercions chaleureusement l'accueil impeccable du TC Mail avec qui des projets de matchs sont lancés! | njm

Délai sport
LUNDI SOIR

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

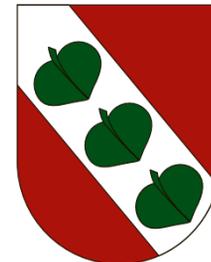
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: GATAV SA, Elvis Lehmann, chemin du Repos 2, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Laurie Lehmann, architecte HES, Prés Limenans 1, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 484 (DS 1170) et 800, au lieu-dit: «Grand-rue», commune de Corgémont.

Projet: construction d'une concession de camping-cars comprenant un atelier de réparation, une salle d'exposition, des bureaux, stock, etc. + aménagements extérieurs comprenant des places de stationnement pour visiteurs et pour le personnel ainsi que des surfaces d'exposition pour véhicules neufs, pose d'enseignes lumineuses sur les façades nord et ouest et d'un totem lumineux au nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A2.

Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Procès-verbal de l'assemblée municipale du 21 juin 2021

Conformément à l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 21 juin dernier est affiché au panneau d'affichage officiel et à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, une opposition contre celui-ci peut être formée par écrit auprès du Conseil municipal.

Cortébert, le 2 juillet 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Fenster-tec GmbH, rue Pierre-Pertuis 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Fenster-tec GmbH, Safi Shekeb, rue Pierre-Pertuis 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier: Fenster-tec GmbH, rue Pierre-Pertuis 15, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: construction d'une maison familiale de 6,5 pièces.

Lieu-dit: Les Ouchettes 14.

Parcelle: 1060.

Zone: ZPO.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: radier en B.A. et fondations pare-gel, prof. 80 cm.

Façades: isolation périphérique + crépi de finition / blanc cassé.

Toit: forme: plat; inclinaison: 8 %; matériel: toiture en B.A; couleur: toit végétalisé.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être

envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 2 juillet 2021

Le Secrétariat municipal

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 66 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 23 juin 2021 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 2 juillet au 2 août 2021.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 2 juillet 2021

Le Secrétaire municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: HD Immobilier Sàrl, rue des Puits 6, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 51, au lieu-dit: «rue des Puits 4», commune de Renan.

Projet: changement d'affectation d'une salle pour la mise en place de l'école à journée continue (cuisine et espace de restauration), remplacement de la porte d'entrée avec l'aménagement d'une rampe d'accès + démolition des installations sanitaires au sous-sol pour agrandir l'espace de stockage de l'entreprise de sanitaire/chauffage/ferblanterie.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZAC.

Recensement arch.: ensemble bâti E.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 2 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: HD Immobilier Sàrl, rue des Puits 6, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 525, au lieu-dit: «rue des Puits 6», commune de Renan.

Projet: changement d'affectation d'une salle pour la mise en place de l'école à journée continue au 1^{er} étage et d'une entreprise sanitaire/chauffage/ferblanterie au rez-de-chaussée, modification des fenêtres et des portes d'accès et pose d'une enseigne publicitaire en façade sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZAC.

Recensement arch.: ensemble bâti E.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 2 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Stationnement autorisé aux emplacements marqués sur chaussée uniquement entre le 16 mars et le 31 octobre (cases en zone blanche sans signalisation verticale avec mesures hivernales)

Rue de la Fourchaux, entre le carrefour avec la route de Mont-Soleil et le carrefour avec la descente de l'hôpital

Rue des Fontenayes, entre le carrefour avec la descente de l'hôpital en direction de l'ouest, jusqu'à l'embranchement menant à Fontenayes 4 à 10 et rejoignant la route de Sonvilier (route cantonale)

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication.

Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 18 juin 2021

*Au nom du Conseil municipal
Le Président: Patrick Tanner
Le Chancelier: Beat Grossenbacher*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Chantal et Yves Affolter, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: A Gestion et planification de projets Sàrl, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 2153, au lieu-dit: «route de Sonvilier 33-35», commune de Saint-Imier.

Projet: construction de deux villas mitoyennes avec garages, démolition d'un mur pour la création d'un accès, aménagement des abords avec construction de plusieurs murs de soutènement, installation de panneaux solaires thermiques sur le pan sud du toit.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: C3a + Hfmd.

Dérogations: art. 80, 83 LR et 27 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-47

Requérant / Maître d'ouvrage: Jean-Jakob Nikles, sur le Pont 5a, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 368 + 2064, sur le Pont 6, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition et reconstruction du pan est de la toiture, modification de la pente de la toiture, ouverture de fenêtres en façade est et installation de portes séquentielles en façades est.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M2 C3c.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 2 juillet 2021 au 2 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Réclame

Des haricots?



Le handicap visuel fait de chaque jour un défi. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est là. sbv-fsa.ch



Compte pour les dons 10-2019-4

Fermeture estivale

La Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 23 juillet, 30 juillet et 6 août prochains

Première parution après les vacances: le vendredi 13 août

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 19 juillet au 8 août

D'ores et déjà, bel été à tous!

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 21-44

Requérant / Maître d'ouvrage: Longines Compagnie des montres Francillon SA, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Etienne Chavanne SA, rue Bellevue 2 a, 2832 Rebeuvelier.

Adresse du projet: BF 28, Les Longines 3, Les Longines 13, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: création de nouveaux locaux souterrains comprenant une pièce de stockage, vestiaires avec douches et WC et une salle de yoga. Réfection des conduites de chauffage existantes passant entre le bâtiment N° 3 et 13.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: A2.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: bâtiment digne de conservation (L5).

Dépôt public: du 2 juillet 2021 au 2 août 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 2 juillet 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-45

Requérant / Maître d'ouvrage: Pierre Calame, rue du Midi 60, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 798, rue du Midi 60, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: installation d'une pompe à chaleur avec agrégat extérieur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 25 juin 2021 au 26 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 juillet 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-41

Requérant / Maître d'ouvrage: Neli Neves da Silva, route de Sonvilier 25, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR architecture, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 1227, route de Sonvilier 25, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'affectation d'une chambre dans les combles et création d'un nouvel appartement dans le volume existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 25 juin 2021 au 26 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse de printemps du lundi 14 juin 2021 sera mis en dépôt public durant 20 jours au secrétariat de la paroisse, du lundi 5 juillet au mardi 3 août. Le secrétariat est ouvert en semaine de 8 h 30 à 12 h.

Le Conseil de paroisse

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Sarah Bangarter, route de Plagne 34, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: Oberli + Vogt Haustechnik GmbH, Sonnenrain 9, 2544 Bettlach.

Emplacement: parcelles N° 367 et 368, aux lieux-dits: «route de Plagne 32 et 34», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: pose de deux pompes à chaleur à l'extérieur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 juillet 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



**Ayez du cœur.
Aidez-nous à aider.**

La Fondation Suisse de Cardiologie encourage la recherche, conseille les patientes et patients et motive pour la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre soutien. Numéro de compte pour les dons : 10-65-0
www.swissheart.ch

Fondation Suisse de Cardiologie

Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale

Sonceboz-Sombeval



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale

Conformément à la teneur de l'article 62 du Règlement d'organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 28 juin 2021 est déposé publiquement au secrétariat communal du 2 juillet 2021 au 2 août 2021.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées auprès du président des assemblées, Jean-François Renggli.

Sonceboz-Sombeval, le 29 juin 2021

Le Conseil municipal

Cimetière de Sonceboz-Sombeval entretien des tombes

Conformément aux articles 43 et 43, le conseil municipal rappelle que la plantation d'arbustes est proscrite sur les tombes et les décorations ne doivent pas dépasser ni le pourtour défini de la tombe ni la hauteur du monument.

Lors de sa séance du 14 juin 2021, le conseil municipal a décidé que les tombes non conformes doivent être remises en état jusqu'au 4 octobre 2021. Si les travaux ne sont pas réalisés à satisfaction dans le délai imparti, les employés de la voirie communale mèneront les travaux nécessaires pour que les tombes en question répondent parfaitement aux dispositions du règlement en vigueur. Ces travaux seront bien évidemment facturés aux intéressés.

Le Conseil communal

Avis de construction

N° 2021-4382

N° Commune: 232021

Requérants: Billy et Coralie Baraviera, rue de l'Envers 27a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Menuiserie Sprunger PA Fils SA, rue du Lion d'Or 7, 2735 Malleray.

Emplacement: rue de l'Envers 27a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 588.

Projet: transformation, fermeture du balcon pour agrandir le coin à manger.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 25 juin 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-4414

N° Commune: 242021.

Requérant: Monnin SA par Affolter Loïc, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Monnin SA par Affolter Loïc, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: chemin du Brahon, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 977.

Projet: création de places de parcs provisoires pour une période de 2 ans.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA2.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 25 juin 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Todeschini SA, Plein Soleil 18, 2616 Renan.

Auteur du projet: Todeschini SA, Plein Soleil 18, 2616 Renan.

Adresse du projet: BF 957, Sur l'Eau, 2615 Sonvilier.

Description du projet: remblayage pour création d'une place de stockage de matériaux de construction, pose d'une bâche publicitaire.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'activités.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Opposition / réserve de droits: –

Dépôt public: du 25 juin 2021 au 25 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 25 juin 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Conseil général de Tramelan

En séance du lundi 28 juin 2021, le Conseil général a souverainement approuvé les objets suivants :

- Nomination de Myriam Tellenbach, PLR, au bureau du Conseil général
- Nomination de Myriam Tellenbach, PLR, en qualité de scrutatrice
- Nomination de Sébastien Wyss, PLR, à la commission de l'Action sociale
- Comptes communaux 2020
- Rapport du Conseil municipal sur la gestion de l'exercice 2020
- Postulat de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé « Participation à la Carte-Culture ? »
- Non-entrée en matière sur la révision partielle du Règlement concernant les commissions permanentes.

Un recours relatif aux décisions susmentionnées peut être formé dans les 30 jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au lundi 2 août 2021. Le recours doit être adressé, en deux exemplaires et par écrit, à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 29 juin 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction N°2021/47

Requérants: Boss Mireille et Harold, rue du Pont 2, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure au sud du bâtiment existant (sous un cache) + réalisation d'un socle en béton. Parcelle N° 367, zone SBT. Emplacement : rue du Pont 2, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure. A151 du RCC, art. 8, al. 2 - concernant la distance à la limite des PAC.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 2 juillet 2021 au 3 août 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 2 juillet 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/45

Requérants: Bartlomé Ulrich, rue de l'Ouest 2, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Fivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Projet: remplacement du chauffage par une pompe à chaleur extérieure côté est du bâtiment existant (avec protection visuelle). Parcelle N° 2010, zone H2. Emplacement: rue de l'Ouest 2, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.

Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 2 juillet 2021 au 3 août 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous : stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 2 juillet 2021

La Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Tiefbohr GmbH, Gummenweg 23, 2543 Lengnau.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Euchette 2A, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelle N° 1708, au lieu-dit: «ch. du Château 16», commune de Tramelan.

Projet: construction d'un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain de 8 places et aménagement de 6 places de stationnement à l'extérieur, construction de divers murs de soutènement et d'un accès à l'ouest du bâtiment projeté + plantation de 7 arbres (marronniers et frênes).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Zone de protection: allée, groupe ou rangée d'arbres protégés.

Dérogations: art. 80 et 83 LR & 418 al. 6 et 526 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE DE TRAMELAN

Approbation du Règlement sur le statut du personnel et les traitements

Le règlement sur le statut du personnel et les traitements a été adopté par l'Assemblée de paroisse le 27 mai 2021. Il entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2022.

Tramelan, le 2 juillet 2021

Le Conseil de paroisse

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Brunnschweiler Erich, rue de la Rochette 35, 2613 Villeret.

Projet (déjà réalisé): construction d'un local de traite à l'ouest du bâtiment principal.

Genre de construction: fondations en béton, construction portante, parois et plafond en bois, façades en tôle isolée de couleur blanche, toit 1 pan en tôle isolée blanche – inclinaison 6°.

Parcelle / zone: N° 578 de Villeret, hors zone.

Emplacement: lieu-dit: rue de la Rochette 35, 2613 Villeret.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 25 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 25 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Canton de Berne



Accès facilité à la vaccination grâce aux solutions sans rendez-vous

Depuis le 29 juin dernier, le canton de Berne propose des solutions sans rendez-vous dans ses dix centres de vaccination, afin de simplifier encore plus la démarche vaccinale. Les personnes qui rencontrent des difficultés techniques ou linguistiques pour s'enregistrer peuvent se faire aider sur place durant les heures d'ouverture.

Cette offre englobe l'enregistrement et la vaccination. Les personnes déjà enregistrées peuvent elles aussi en profiter sans prendre rendez-vous au préalable. Comme les injections se poursuivent normalement, un temps d'attente n'est pas exclu.

De nombreux rendez-vous sont encore ouverts dans tous les lieux de vaccination. La demande est appelée à diminuer et les capacités devront donc être réduites. C'est donc le moment idéal pour trouver un créneau à proximité de chez soi. Le certificat de vaccination est émis automatiquement quelques minutes après la seconde injection. Il permet, par exemple, d'accéder

aux grandes manifestations ou de voyager bientôt à l'étranger.

La vaccination renforce les défenses immunitaires et aide ainsi le corps à lutter contre le virus, diminuant d'autant le risque d'infection. En l'état actuel des connaissances, il apparaît que la protection vaccinale dure un an au moins. En outre, la transmission du COVID-19 par les personnes entièrement vaccinées est moins probable. Se faire vacciner c'est se protéger et protéger les autres.

Le site www.be.ch/vaccination-corona propose toutes les informations à jour sur la vaccination, l'enregistrement et l'inscription. Les rendez-vous chez les médecins de famille et dans les pharmacies sont fixés directement par ces structures. Toutes les personnes de 12 ans et plus sont admises à la vaccination dans le canton de Berne.

Direction de la santé,
des affaires sociales et de l'intégration

Réclame

Un besoin particulier...

logos
flyers

brochures
publicités
corporate Identity

matériel de vote
faire-part
remerciements

création de mise en page
livrets de fête

journal d'entreprise

matériel de bureau

Notre créativité répondra à toutes vos attentes !

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch